

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2092 - VENDREDI 22 AOÛT 2014

Province de l'Équateur

Une maladie non identifiée sévit à Boende

Forte diarrhée, fièvre et vomissements, tels sont les symptômes de cette maladie contagieuse qui s'est manifestée depuis le mois de juillet en touchant trois aires de santé dans le territoire de Boende, dans la province de l'Équateur. À ce jour, elle a déjà fait soixante-cinq victimes dont un médecin et deux paramédicaux dans l'aire de santé de Djera, dans le district de la Tshuapa, à vingt-cinq kilomètres de Boende centre. La maladie tendait à progresser vers la localité de Wetsikengo près de la rivière Tshuapa avant que l'alerte ne soit lancée.

Des investigations sont en cours pour déterminer l'origine de cette maladie. Des équipes de l'Organisation mondiale de la santé et de la zone de santé de Boende dépêchés sur les lieux ont prélevé des échantillons qui sont actuellement analysés à l'Institut nationale des recherches biomédicales à Kinshasa. [Page 16](#)

FISCALITÉ

Multiplicité des taxes au Marché central

L'absence de la nomenclature des taxes et le manque de transparence dans leur gestion seraient les deux grands maux qui rongent le bon fonctionnement du Marché central de Kinshasa. Tel est constat établi par l'ONG Observatoire de la dépense publique, initiatrice d'une étude menée sur la gestion de ce marché. L'enquête a, en effet, relevé l'existence de certaines nomenclatures des taxes qui ne sont pas connues par les vendeurs.

De l'avis du directeur exécutif de cette ONG, cette situation ne peut être résorbée que par la mise en place d'une gestion participative et une transparence dans la gestion. Il a, par ailleurs, sollicité de l'autorité fiscale la baisse de la pression. Quant aux syndicats des vendeurs, ils exhortent le gouvernement provincial de Kinshasa au respect des règles du jeu en matière de la patente, notamment en ce qui concerne le délai de paiement de cette taxe. [Page 17](#)

ARTS PLASTIQUES

Pelinda Pendeza donne du volume à ses toiles

Réalisés à l'aide de jets de couleurs, les tableaux dont le toucher permet le contact avec le sujet illustré plaisent bien au regard. Ceux qui ont assisté à l'exposition organisée du 28 au 30 juin par le collectif « RD Congo Terre d'artistes », dans les Jardins des Premiers lors du troisième Art in the garden, ont dû apprécier

cette « technique d'art particulière » conçue par Pelinda Pendeza. Elle en fait usage dans son œuvre « Le travail » qui est une toile « peinte à l'huile à l'aide de jets de couleurs ».

Le tableau met en relief la responsabilité sociale de la femme qui s'emploie à assumer un rôle encore plus actif dans sa commu-

nauté en contribuant au bien-être de tous par son travail. On y voit une mère portant une bassine sur la tête pleine de victuailles sur le retour des champs accompagnée d'un enfant chargé de la même manière qu'elle enserre d'un bras, marque de son soutien affectif.

[Page 19](#)

VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

L'autorité urbaine exhortée à se préoccuper du social de ses administrés



Des Kinois à la recherche de l'eau dans un quartier périphérique

Loin de vouloir se substituer à l'autorité provinciale, la société civile de Kinshasa croit utile de recadrer l'action du gouvernement à travers des recommandations idoines censées influencer positivement sur la qualité de vie des Kinois. Dans une pétition adressée au gouverneur André Kimbuta, cette nouvelle structure d'accompagnement des actions de l'exécutif urbain épingle les préoccupations majeures des Kinois en matière d'eau, d'électricité, d'assainissement, de loyer, de transport et d'insécurité.

Elle espère que sa requête sera examinée avec attention par l'autorité urbaine et qu'une suite favorable en termes d'exécution des recommandations qui y sont contenues sera donnée. Elle pense que ses recettes seront intégrées comme appendice dans la politique de développement de la ville de Kinshasa. [Page 16](#)

VIE DES CLUBS

L'entraîneur Époma signe son come-back dans DCMP

Le technicien congolais, François Époma Bolenge, reprend la direction du staff technique du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa qui vient de connaître une période difficile et veut relever le défi de la prochaine saison au championnat national. Le club vert et blanc tient au renouveau en son sein après cette période des passions déchirantes. Alors qu'on avait plutôt annoncé le retour du technicien franco-serbe

Lazar Milosevic, le dévolu a été jeté sur Époma en passe, d'ailleurs, de signer un contrat en bonne et due forme comme entraîneur principal du DCMP.

Pour rappel, Époma Bolenge est entraîneur diplômé UEFA A en France. Il a entraîné Les Stars, DCMP, Sanga Balende et Rojolu. Ancien sélectionneur d'une équipe d'âge de la RDC, il était joueur de l'AS Bilima (redevenu Dragons). [Page 20](#)

Sommaire

ÉBOLA

Les pays touchés au bord d'une crise économique durable

[Page 18](#)

RDC

Intensification de la sensibilisation sur Ebola dans les frontières

[Page 18](#)

ÉDITORIAL

Ralliement

Il n'est pas impossible que ce qui soulevait jusqu'à présent une vague de protestations dans les milieux de l'opposition, à savoir la révision de la Constitution par voie référendaire, soit perçue finalement comme une nécessité à laquelle nul en vérité ne peut se soustraire. Tel est en tout cas le sens des rumeurs qui remontent vers nous, rumeurs qui laissent entendre qu'une telle adaptation de la gouvernance publique aux réalités présentes serait la bienvenue.

Les jours et les semaines à venir confirmeront ou infirmeront ce qui est écrit ici, mais il semble que les adversaires de la réforme constitutionnelle mettent, comme on dit, de l'eau dans leur vin pour trois raisons :

1) Les citoyens en âge de voter sont, dans leur grande majorité, favorables à une consultation populaire de grande envergure qui leur donnerait l'occasion de faire entendre leur voix. Considérant que leurs élus ne traduisent pas leurs sentiments comme ils devraient le faire, la plupart d'entre eux souhaitent se prononcer sans intermédiaire sur la question fondamentale des institutions. Cela ne veut nullement dire qu'ils sont acquis d'avance aux propositions qui leur seront faites, mais seulement qu'ils veulent voter pour ou contre en toute liberté. Une telle volonté ne peut être ignorée.

2) Deuxième raison toute aussi décisive : l'opposition modérée, qui est largement majoritaire, est impressionnée par la mobilisation de la société civile qu'a démontrée une fois encore la célébration de la Fête nationale à Sibiti. Elle pense à juste titre que refuser au peuple congolais le droit de dire ce qu'il pense de l'Acte fondamental qui le régit et de voter pour ou contre sa réforme serait perçue par ses propres partisans comme une atteinte à la démocratie et se retournerait immédiatement contre elle. Même si elle désapprouve une telle procédure elle ne peut courir un tel risque.

3) Enfin la révision de la Constitution par voie constitutionnelle provoquerait nécessairement un débat public qui permettrait à l'opposition modérée de faire entendre sa voix plus fortement que celle de l'opposition radicale, laquelle tient depuis des années le haut du pavé alors qu'elle ne dispose pas d'une véritable assise populaire. De façon paradoxale en apparence la campagne référendaire, quelle que soit son issue, aurait comme conséquence de renforcer les positions des partis qui ont une assise populaire face aux groupuscules aussi bruyants que peu représentatifs qui n'en ont pas.

Les Dépêches de Brazzaville

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

La section France-Europe lance la campagne d'adhésion

La fédération de France du Parti congolais du Travail (PCT), qui a été mise en place en juin dernier, s'est engagée à dynamiser cette formation politique afin de s'affirmer dans le combat politique.



La délégation de la diaspora

Les membres de cette fédération ont eu, le 21 août à Brazzaville, une séance de travail avec le bureau politique du PCT. Ils ont au cours de celle-ci, reçu mandat du secrétaire général, Pierre Ngolo, de revitaliser le parti à l'échelle internationale. Pour ce faire, une campagne d'adhésion a été lancée. Cependant, un programme d'activités a été élaboré. Celui-ci prévoit d'organiser, sur la place de Paris, une convention internationale de la majorité présidentielle.

Pour le président de la fédération PCT France Gabriel Patrick Dzion, ces assises favoriseront la reconquête de l'espace européen qui était jusque-là occupé par l'opposition congolaise. « Nous avons demandé au secrétaire général de mettre à notre disposition des ressources nécessaires de notre politique. Les choses ne seront plus comme hier. Nous avons mis en place une politique, car désormais nous allons répondre coup pour coup à l'opposition », a-t-il déclaré,

ré, avant d'ajouter : « Nous avons également mission d'informer nos pairs sur le développement social, économique et culturel du Congo, en vue de consolider l'action du gouvernement, ce contrairement à la masse de désinformation que nous recevons. » Notons qu'actuellement, la fédération de France compte plus de 200 membres sur les 500.000 membres que compte le parti.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SÉNAT

Le gouvernement répond sur les nuisances sonores

Interpellé par le sénat au cours de sa plénière du 21 août sur la question des nuisances sonores constatées ici et là sur l'ensemble du territoire national, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a non seulement rappelé aux sénateurs les dispositions prévues en la matière, mais aussi a rassuré ces derniers des nouvelles mesures que le gouvernement entend prendre pour arrêter ce phénomène avec l'actualisation des textes en vigueur

Dans son argumentaire, le ministre de l'intérieur, a d'abord rappelé les dispositions de la loi 003-91 du 23 avril 1991 relative à la protection de l'environnement qui, en son article 11, interdit tout bruit causant une gêne pour le voisinage ou nuisible à la santé de l'homme. Ces bruits excessifs proviennent des phonographes, magnétophones, appareils de radiodiffusions et télévisions, des haut-parleurs, pétards, débits de boissons, églises de réveil etc. Ce dernier a rappelé que la loi fait obligation aux occupants et propriétaires de ces établissements de maintenir le niveau de bruit à un seuil tolérable.

À cela a-t-il poursuivi, le gouvernement a pris des dispositions à travers la circulaire 190 du ministère de l'administration du territoire relative à tous ces phénomènes.

Le ministre de l'intérieur a également fait état des mesures

préventives prises par la tutelle. Il s'agit de : diffuser largement les règles et exigences de la tranquillité publique, rappeler l'obligation d'obtenir une autorisation préalable de toute activité susceptible de troubler le repos d'autrui, de recenser toutes les associations culturelles dans les entités administratives, demander aux associations non déclarées de régulariser leur situation.

Pour les débits de boissons, un contrôle systématique de ces établissements et autres lieux de distraction est exigé de même que les conditions hygiéniques afin de garantir la salubrité des clients.

Mais au regard de toutes ces dispositions, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a fait savoir « qu'il sied de reconnaître que cette législation mérite d'être actualisée en tenant compte des phénomènes nouveaux liés à l'extrémisme religieux et



Une vue des parlementaires lors de la plénière du 21 août

aux actes déviants. », tout en indiquant qu'il existe encore beaucoup de problèmes liés à l'extension des villes et communautés urbaines. Il a cependant rassuré les sénateurs qu'au niveau de la ville de Pointe-Noire, par exemple, le gouvernement a déjà procédé à un contrôle qui a permis de déceler mille

lieux de cultes.

Cette mission a été également confiée aux administrateurs maires, aux sous-préfets et autres autorités de suivre tous ces phénomènes à travers un contrôle efficace pour mettre un terme à ce désordre constaté ici et là. « Nous avons demandé à la direction nationale de la

police de continuer à veiller à ce que ces phénomènes de nuisances sonores soient toujours contrôlés un peu partout. Et nous allons continuer à vulgariser tous les textes pour faire de sorte que les sanctions soient de mise dans les quartiers », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

INFRASTRUCTURES

Construction des logements du quartier Mpila

L'ouverture des offres s'est déroulée le 20 août au siège de la Délégation générale des Grands travaux (Dggt), sous la direction de l'assistant du Délégué général des grands travaux, Placide Modoudou.

Le projet concerne la construction de dix bâtiments de type R+1, vingt-six bâtiments de type R+2 et douze bâtiments de type R+3. Au total 764 logements modernes seront construits, un mémorial, un centre commercial de grande surface et un complexe scolaire lycée-collège. Ce projet s'effectuera en plusieurs phases au premier rang desquelles la construction de 48 logements témoins sur le site adjacent à celui des 200 logements déjà construits.

Les sept entreprises qui ont soumissionné aux offres sont China Jangsu, CGC International, CEEDI, Zhengwei, Syno Hydro, BRCC et Golden Nest International. Le montant proposé des offres varie entre 6,1 milliards de FCFA et 11,1 milliards de FCFA. Le délai d'exécution des travaux est de dix à 18 mois.

En effet, l'engagement du gouvernement qui s'inscrit dans l'exécution, du plan local d'urbanisme du quartier Mpila, entièrement détruit, et ses environs, vise, cela va sans dire, la modernisation de ce quartier dont l'histoire restera gravée dans la mémoire collective des congolais. « *Le relogement des sinistrés et la reconstruction des maisons détruites ou endommagées, dans les 5ème et 6ème arrondissements, à la suite des déflagrations des dépôts d'armes de Mpila, le 4 mars 2012, sont pris à bras le corps par le président de la République* », a déclaré en substance l'assistant du Délégué général des grands travaux, le professeur Placide Modoudou. « *En somme le projet de reconstruction de ce quartier sinistré est avec l'appui financier de la République populaire de Chine* », a-t-il relevé.

Conformément à la réglementation en vigueur, les adjudicataires seront connus après la session de la commission de passation des marchés publics.

Guillaume Ondzé

PRODUCTION D'EAU

Le nouveau directeur général de la SNDE se dit préoccupé

Louis Patrice Ngagnon, nouveau patron de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), a tenu à se faire une réelle idée de l'ensemble des usines de production d'eau potable qui desservent la ville de Brazzaville. Les informations reçues lors de cette descente du 21 août lui permettront de bâtir de nouvelles stratégies visant à répondre à l'éternel manque d'eau potable dans la capitale.

Accompagné des cadres et techniciens de sa structure, Louis Patrice Ngagnon a commencé sa ronde par l'usine de traitement d'eau potable du Djoué, située au quartier Kinsoundi. Du point de captage d'eau, installé sur la rivière Djoué, à l'usine de traitement, le directeur général de la SNDE a eu droit à toutes les informations sur le fonctionnement global de cette structure. Créée en 1954, avec une puissance de 1500m³/heure, cette unité de production connaît des difficultés de toutes sortes. Elles se résument autour de la vétusté des équipements.

En effet, sur les quatre électropompes acquises depuis 2003, une seule est restée opérationnelle à ce jour. Toujours à Kinsoundi, la délégation de la SNDE a visité en même temps les potablocs installés dans le même quartier. Cette nouvelle expérience d'une création récente marche bien car les deux nouvelles unités de produc-

tion de 720m³/heure, chacune, tournent à plein régime, pour renforcer la première usine.

À Djiri, au nord de Brazzaville, le directeur de la SNDE a passé en revue les deux usines d'eau potable construites sur le même site. La première usine appelée Djiri 1, construite dans les années 1983, avec une capacité de production de 2250m³/heure, est en pleine rénovation. Les travaux exécutés par les partenaires chinois avancent à un rythme satisfaisant. La deuxième usine, la plus importante actuellement en termes de capacités de production, 5250m³/heure, est inscrite dans cette visite d'installation de la délégation de la SNDE.

Les travaux exécutés sont à ce jour totalement achevés, à la grande satisfaction de Louis Patrice Ngagnon et de l'ensemble de ses collaborateurs. « *La visite d'aujourd'hui s'est focalisée autour de la fonction production. La SNDE dans l'échelle de ses*

activités a trois activités essentielles : produire, distribuer et commercialiser de l'eau. En tenant compte de ce que nous avons vu, il y a beaucoup d'espérance car les moyens sont déployés et l'État intervient de manière forte. L'équipe que nous avons trouvée ici me rassure et je pense que nous arriverons d'ici à la fin de l'année à produire 7500m³ », s'est réjoui le directeur général de la SNDE.

Le Directeur général de la SNDE a, dans le même périmètre, visité les potablocs de Djiri dont la capacité totale est de 900m³/heure. Cette usine d'appoint, qui fonctionne à plein régime, sera, selon les prévisions du gouvernement, élargie en vue de desservir les installations du stade olympique de Kintélé et l'Université Denis-Sassou-N'Guesso en construction dans la même zone. Il faut dire que tenant compte des grands investissements consentis par le gouvernement dans ce secteur, il y a lieu d'espérer que dans quelques années, l'épineux problème d'eau à Brazzaville pourrait être résolu. Restera alors le réseau de distribution qu'il faut réhabiliter.

Firmin Oyé



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/2014

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), dans le cadre de son programme d'investissement 2013 – 2014 a l'intention d'aménager une agence bancaire à DOLISIE dans le département du NIARI. De ce fait, elle lance le présent appel d'offre relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation de son agence de Dolisie.

La Banque Congolaise de l'Habitat sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 01 :	Travaux d'aménagement
Lot 01.1.	Gros-œuvre, Installation de chantier
Lot 01.2.	Plomberie Sanitaire et Protection Incendie
Lot 01.3.	Étanchéité
Lot 01.4.	Menuiserie Bois
Lot 01.5.	Menuiserie Aluminium
Lot 01.6.	Ferronnerie – Serrurerie – Quincaillerie
Lot 01.7.	Revêtements des sols et des murs
Lot 01.8.	Électricité
Lot 01.9.	Climatisation
Lot 01.10.	Courant faible - Vidéo surveillance - Sécurité électronique
Lot 01.11.	Peinture
Lot 02 :	Signalétique et Branding de l'agence BCH à Dolisie

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo, Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56 – Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg et consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat soumissionnaires par rapport à l'administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de Cent Cinquante mille (150.000) FCFA.

Les offres devront être adressées à l'attention du Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat et déposées au bureau d'ordre central (porte 105), 1er étage, siège social de la Banque Congolaise de l'Habitat au plus tard le 1er Septembre 2014 à 12 heures piles, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres financières seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, cinq jours après la date limite de dépôt des soumissions à 10 heures piles, heure locale, dans la salle de réunion du siège de la Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de 3% du montant de l'offre financière hors taxes proposée.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo,

Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56

Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg

Brazzaville, le 14 Août 2014

Le Directeur Général

Fadhel GUIZANI

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« La constance, c'est la confiance »

François Hollande, président français, le Point, 20 août 2014

« ... Les présidents, ils parlent pour tenter de compenser l'insatisfaction liée à leur politique ou plutôt leur incapacité à agir, plus l'opinion se détourne d'eux. »

Maxime Tandonnet, essayiste, auteur de Histoire des présidents de la République, Atlantico, 21 août 2014

« Alors que l'exploration en Afrique est à son niveau d'activité le plus élevé, ce continent reste encore largement inexploré »

Steve Harley, président du secteur de l'énergie de DHL, Africa Business, 30 juillet 2014

« Les pays africains doivent développer des politiques appropriées afin d'attirer des fonds d'investissement privés, particulièrement dans les domaines identifiés comme étant des secteurs-clés de la croissance. »

Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Afrik.com, 13 août 2014

« Les musulmans n'ont pas l'apanage de la bêtise. »

Mohamed Talbi, penseur et écrivain tunisien, «Ma religion c'est la liberté», Jeune Afrique du 28 juillet 2014

« L'Europe doit renouer avec ses valeurs (liberté, respect de la loi etc.) et s'impliquer davantage sur la scène internationale... C'est la crédibilité, et même la survie de l'Union européenne dans le monde global, qui est en jeu. »

Alexandre Melnik, ancien diplomate à Moscou, professeur de géopolitique à l'ICN Business School de Nancy, Jol Press, 20 août 2014

FIÈVRE ÉBOLA

Aucun cas suspect au CHU de Brazzaville

Une fausse information fait état d'un sujet étranger qui serait gardé au CHU après avoir contacté le virus Ébola. Afin d'éclairer et de rassurer la population de Brazzaville, le directeur départemental de la Santé de Brazzaville, Dominique Obissi, a invité la population à garder le calme et à observer les mesures de prévention diffusées aux frontières. Entretien exclusif.

Les Dépêches de Brazzaville : Depuis quelques jours, une rumeur circule sur un sujet étranger qui présente les symptômes du virus Ébola, gardé au CHU de Brazzaville. Confirmez-vous cette information ?

Dominique Obissi : Aucun cas n'a été enregistré au jour d'aujourd'hui. Tout le bruit qui est en train de courir selon lequel il y a eu un malade qui s'est évadé est carrément faux. Le malade dont il s'agit ne présentait pas des signes d'Ébola. Il s'agissait plutôt d'un ressortissant camerounais qui faisait une hémorragie digestive liée à l'alcoolisme. Il a regagné son domicile après quelques heures d'observation. Le ministère de la Santé a d'ailleurs fait passer un communiqué pour sensibiliser la population. En ce moment le Congo est tout simplement sous surveillance pour éviter des cas suspects en provenance d'autres pays. La population doit tout simplement veiller. Lorsque vous recevez un étranger en provenance des pays où sévit cette maladie, il faut vite se rapprocher des autorités.

L.D.B : quelles sont les mesures préventives prises pour protéger la population ?

D.O : le ministre de la Santé a initié une note de service à l'intention des directeurs départementaux et des préfets pour véhiculer l'information sur les mesures à prendre afin de mettre la population à l'abri du



virus Ébola. Nous avons organisé des réunions conjointes avec la direction de l'aéroport sanctionnées par une note de service qui date du 19 août sur les mesures à prendre au niveau de l'aéroport où il y a des bandes passantes qui donnent des informations sur cette maladie. Nous nous sommes convenus à ce que les agents de santé qui évoluent au niveau de l'aéroport montent dans les avions à chaque atterrissage pour être en contact avec les pilotes et regarder s'il y a un cas suspect parmi les voyageurs. Ceci, sans compter les fiches de renseignement que chaque passager doit remplir.

L.D.B : À travers des fiches, le malade peut-il dévoiler son véritable état de santé ? Comment le personnel sanitaire procède-t-il pour détecter un malade ?

D.O : Même si les passagers falsifient leurs fiches, il y a des dispositions qui sont prises. Car lorsque quelqu'un fait de la fièvre, on finit toujours par le savoir. En cas de suspicion, l'avion est tracté sur ordre d'AERCO dans une zone adéquate au large et pris en charge par les services de santé, équipés et formés, pour cette situation. Les passagers et l'équipage resteront à bord lors du tractage. Lorsqu'il n'y a pas de suspicion de cas de passagers contaminés pour les vols en provenance de l'Afrique de l'Ouest, un

agent du service de santé autorise le débarquement. Par ailleurs, le port des gants pour le déchargement et la livraison des bagages est obligatoire selon les instructions de Congo Handling.

L.D.B : Où sont installés vos services et comment travaillent-ils ?

D.O : Nos services sont dans toutes les frontières. Au Beach de Brazzaville par exemple, nous avons un site installé dans l'enceinte de l'hôtel Cosmos. Là-bas, nous avons des agents positionnés depuis le déclenchement de l'opération « Mbata ya bakolo » où ils prennent en charge les voyageurs en transit. À ce jour, il n'y a pas un traitement curatif de la fièvre hémorragique Ébola. Le seul traitement c'est l'hygiène : ne pas toucher le patient atteint. Parmi les symptômes cliniques d'Ébola, on peut citer : une forte fièvre au-dessus de 37 degrés, la diarrhée hémorragique, la fatigue intense, les douleurs abdominales, les maux de tête, etc.

L.D.B : quel est votre message à l'endroit de la population ?

D.O : Nous demandons à la population de ne pas paniquer. À ce jour, le Congo n'a pas encore enregistré un cas suspect.

Propos recueillis par
Yvette Reine Nzaba
et Fortuné Ibara



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et gestion des projets avec MS Project	5 jours	01 au 05 Septembre 2014
MDP12	Reporting et communication en management de projets	3 jours	09 au 11 Septembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	15 au 19 Septembre 2014
MDP07	Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	22 au 26 Septembre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

Société Industrielle SN PLASCO

Vend Groupe Électrogène : 60 000 000 FCFA

800KVA ENERGIE RELAIS

Mise en service Octobre 2010 – fin d'utilisation juillet 2014

4000 Heures de fonctionnement – entretien effectué par SUDELEC

MOTEUR PERKINS & GENERATRICE STAMFORD

Merci contacter M. ROUX Nicolas : 06 667 17 17 / assistantedg-pnr@sourcemayo.net



CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MALONGA Dominique. Je désire désormais être appelé MALGHAT Dominique. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Je m'appelle YALA-BISSOUAKI Serge Didier. Je désire désormais être appelé YALA Serge Didier. Toute personne ayant un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

SÉMINAIRE DE FORMATION LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements
- La gestion des stocks
- Les documents commerciaux
- La distribution
- La gestion du transport
- Les incoterms (conventions internationales de vente)

Brazzaville :

Début : 14 Août 2014

Lieu : siège MAG.SYS

Durée : 2 Semaines

Coût : 35 000F + 1 marker non permanent

Pointe-Noire :

Tél : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Début : 28 août 2014 Durée : 2 Semaines

Lieu : Salle des conférences de la Paroisse Christ Roi de loandjili

Coût : 40 000F + 1 marker non permanent

Renseignements et Inscriptions :

Immeuble BATANGOUNA (Immeuble à 3 niveaux) après le pont fouks CNCS-Mbota en face du lavage ETATS-UNIS, en allant vers Mbota.

OFIS TRAINING Center

Le seul Centre Cisco Learning Partner en Afrique Centrale



CCNA – Coaching de préparation Examen 200-120

Les points abordés

- Operation of IP Data Networks
- LAN Switching Technologies
- IP addressing (IPv4 / IPv6)
- IP Routing Technologies
- IP Services
- Network Device Security
- Troubleshooting

Les plus :

- Evaluations de niveau
- Examen blanc dans les conditions réel
- Documents et outils de préparation remis à chaque Candidat

1 coupon de
certification
offert

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 19 au 24 Septembre 2014	OFIS Pointe-Noire

750 000 FCFA

Implementing Cisco IP Routing (CCNP - ROUTE)

Les points abordés

- Planification des services de routage
- Mettre en œuvre une solution basée sur EIGRP
- Mettre en œuvre un réseau multi-aire basé sur une solution OSPF
- Mise en œuvre de la redistribution en IPv4
- Mettre en œuvre le contrôle de chemin
- Connexion d'un réseau d'entreprise vers un réseau ISP

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 22 au 26 Septembre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 000 000 FCFA

Mettre en œuvre Cisco MPLS V2.3

Les points abordés

- Présentation des concepts MPLS
- Affectation et distribution des labels MPLS
- Implémentation de MPLS en mode paquet et en mode cellule sur l'IOS
- Technologie MPLS VPN
- Implémentation de MPLS VPN sur l'IOS
- Caractéristiques avancées de MPLS VPN
- Accès Internet depuis un VPN

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 29 Septembre au 03 Octobre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 500 000 FCFA

Tél.: 06 600 0000
infos@ofis-otc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Ensemble, améliorons votre performance!

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

L'université Henri Lopes en construction à Bacongo

L'institut Henri Lopes sera dissocié de l'université d'ici à l'année prochaine. Les étudiants auront des locaux à leur entière disposition, sur le nouveau site, situé à Bacongo (deuxième arrondissement de Brazzaville) où des ouvriers sont à pied d'œuvre pour offrir de meilleures conditions d'étude aux jeunes.



Le chantier en cours, (photo Adiac)

Actuellement, l'institut et l'université se partagent les mêmes locaux. Les cycles primaire et secondaire fréquentent le matin et le cycle universitaire intervient l'après-midi. Avec l'évolution de l'établissement, il s'est présenté la nécessité de délocaliser le cycle supérieur. Le promoteur de cet institut, Didier Elongo, enseignant d'université, nourrit ce projet depuis deux ans. Cet éclatement, a-t-il dit, va s'accompagner d'une réorganisation pédagogique pour certains cycles. L'administration de l'établissement réfléchit aux contours qu'il faille donner à cet institut.

À Bacongo, il y sera construit un amphi de 350 places pour la première année de Droit; deux bâtiments pour 21 salles de classe en raison de 25 apprenants chacune ; un bâtiment administratif ; une bibliothèque ; une salle de professeurs ; une salle de réunion ; une salle informatique ; une cafétéria, etc.

Aux facultés existantes, s'ajouteront les sciences et techniques de la communication et, peut-être, les sciences économiques. « Nous sommes en train d'envisager des partenariats pour le transfert des professeurs avec les universités du Sénégal et de Turquie. Un processus bien avancé hormis la barrière de la langue avec les Turcs. Nous avons l'intention de réaliser un projet sérieux et harmonieux », a annoncé Didier Elongo.

L'institut Henri Lopes veut garder sa particularité car au-delà de la formation académique, demeurera toujours une formation spécifique liée au métier d'accueil. La perspective est de créer des filières qui s'arriment aux besoins du pays. « Si l'on chôme c'est parce qu'il y a inadéquation entre la formation et les offres d'emploi », a relevé une étudiante.

Notons que l'institut Henri Lopes a été créé durant les années 2000 pour essayer de relever le niveau de l'éducation jugé faible et accompagner l'État. Le cycle universitaire est intervenu deux ans après.

Nancy France Loutoumba

AFFAIRE MARCEL NTSOUROU

Pas d'audience pour la journée du 21 août

Le président de la Cour criminelle, Christian Oba, a suspendu l'audience qui devrait avoir lieu jeudi. La cause évoquée a été le rejet de la demande des avocats de la défense à la Cour criminelle permettant à l'accusé Marcel Ntsourou de poser les questions au sachant. En effet, ces avocats avaient formulé la demande depuis le 20 août, après les déclarations du général René Boukaka appelé par la Cour criminelle en sa qualité de sachant pour l'éclairer sur certaines déclarations.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La Chine envisage d'améliorer les conditions au Congo



L'entretien entre Serge Blaise Zoniaba et Guan Jian (crédit-adiac)

La problématique a été au centre des entretiens le 20 août à Brazzaville, entre le ministre de l'Enseignement technique, professionnelle, de la formation qualifiante et de l'emploi, Serge Blaise Zoniaba et l'ambassadeur de la Chine au Congo, Guan Jian, lors de l'audience.

Séance tenante, les deux hommes ont abordé la question du renforcement de coopération entre le Congo et la Chine et discuté sur

les stratégies à mettre en place dans le domaine de la formation professionnelle.

À sa sortie d'audience, le diplomate chinois a expliqué qu'il a été largement éclairé sur le système de formation professionnelle. D'après lui, la formation professionnelle est très importante avec le développement des infrastructures qui nécessite des ressources raisonnables.

« Le Congo et la Chine doivent

renforcer leur coopération en travaillant en détail. Les sociétés chinoises ont déjà commencé avec la construction des centres de formation professionnelle au Congo. La Chine s'efforcera au fur et à mesure de l'approfondissement de cette coopération économique et commerciale en vue d'améliorer les conditions de la formation professionnelle congolaise », a conclu Guan Jian.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

De nombreux prix pour les collégiens et lycéens

Le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire a organisé une émulation scolaire le 20 août à Brazzaville. Elle a permis d'encourager les meilleurs élèves des collèges et lycéens qui ont satisfait à leurs examens de fin d'année scolaire 2013-2014.

Dans le cadre de la promotion de la culture de l'excellence scolaire, ces collégiens et lycéens ont obtenu des moyennes encourageantes. Les performances des moyennes d'admission vont de 11, 10 à 16,80 pour les collégiens et de 11, 10 à 16, 70 pour les différents lycéens.

De nombreux prix sont offerts : le 1er aux meilleurs candidats brevetés et bacheliers de l'an 2014 ; le 2ème aux premiers élèves des séries A, D et C ; le 3ème aux cinq meilleurs élèves du Brevet d'étude premier cycle (Bepc), du baccalauréat congolais et français ; le 4ème aux douze meilleurs élèves des départements aux Bepc et Bac. Selon la catégorie des prix, ces jeunes élèves ont, entre autres, reçu des manuels scolaires, tablettes, ordinateurs portatifs, frigos, paquets de rames, postes téléviseurs et des modems.

Cette initiative louable de l'émulation scolaire est saluée par de nombreux parents d'élèves et

des acteurs du secteur éducatif. « L'objectif cardinal de l'acte enseignement-apprentissage est la réussite des apprenants. Cette réussite scolaire donne à l'élève le sentiment d'appartenir à l'école et contribue à son développement personnel, professionnel et social. Cette appartenance à l'école doit être motivée pour permettre à ceux qui ont bien travaillé de fournir plus d'efforts et à ceux qui ont bien moins travaillé de redoubler d'efforts pour améliorer leur performance scolaire », a indiqué Clémence Osseye, directrice générale de l'Enseignement primaire et secondaire.

Les écoles publiques ont également été gratifiées par le ministère qui a réservé le 5ème prix aux établissements scolaires qui ont maintenu un taux de 50% de réussite entre 2012 et 2014. Ensuite, le 6ème prix a été offert aux collèges et lycées qui ont connu un taux d'admission progressif entre 2012 et 2014. Ainsi, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire a octroyé pour les collèges et lycées gratifiés, du matériel aratoire, didactique et administratif ainsi que des fauteuils roulants pour leurs différentes directions.

Des indicateurs fiables permettent d'évaluer le progrès des résultats des lycées et collèges par rapport à ceux des années antérieures. « L'environnement scolaire s'améliore avec la construction ou la réfection des salles de classe aidant ainsi à augmenter la capacité d'accueil des élèves. L'introduction de l'outil informatique qui se traduit par la construction des salles multimédias. (...) Nous pouvons encore relever la tête et dire que l'école congolaise est en pleine vitalité. J'ai rencontré, à travers le pays, les enseignants de qualité qui exercent leur profession avec amour », a indiqué le ministre Hellot Matson Mampouya qui s'est félicité des résultats scolaires obtenus. « Nous avons encore de bons élèves qui apprennent bien, qui s'expriment bien, qui intériorisent les notions apprises et qui peuvent prouver qu'ils ont pu réunir un bagage qui leur permet de se dresser fièrement face aux autres enfants du monde. Nous avons chacun l'obligation de fournir plus d'efforts pour atteindre le standard que nous pouvons estimer idéal. Soyez des cadres que le Congo attend », a lancé Hellot Matson Mampouya.

Fortuné Ibara

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
S😊-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

 www.waridtel.cg  04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action

LE RETOUR AUX SOURCES

Le Patrimoine culturel immatériel dans la diaspora

On parle de plus en plus et de mieux en mieux de la traite négrière et de l'esclavage mais les métissages culturels qu'ils ont engendrés restent méconnus ou mal connus.

S'il y a quelque chose que les Africains déportés dans les Amériques et dans les Caraïbes pendant la traite négrière ont amené avec eux et qui a laissé des traces indélébiles, c'est sans doute leur patrimoine culturel immatériel qui s'est d'ailleurs transformé et a donné naissance aux cultures métissées que nous connaissons aujourd'hui dans différentes parties du monde (Vaudou haïtien, Candomblé, Capoeira...).

Le lien le plus profond de l'Afrique avec sa diaspora est fondé voire soudé sur ce patrimoine culturel immatériel. Nous Africains vibrons lorsque nous entendons le son du tambour des Antilles, de Cuba, du Pérou ou du Mexique. Les Brésiliens, les Mexicains, les Cubains tressaillent en écoutant les griots et les danses rythmées d'Afrique.

Nous Africains avons un double devoir celui de faire découvrir le patrimoine culturel immatériel originel à la diaspora et celui de chercher à mieux connaître le patrimoine culturel immatériel de cette partie du monde afin de mieux comprendre ce qui s'est passé pendant l'esclavage dans les Amériques, les Caraïbes, les Antilles et surtout les fondements de la résistance culturelle. En effet, la résistance, peut-être la plus profonde, la plus radicale a été la résistance culturelle. Les esclaves trouvaient dans la croyance en leurs dieux la force de résister et surmonter la douleur.

Les échanges interuniversitaires sont établis entre plusieurs pays d'Afrique et le Brésil, Cuba, le Mexique mais c'est par la Culture, le patrimoine culturel immatériel que la diaspora renouera avec l'Afrique et que l'Afrique découvrira ou redécouvrira la profondeur de ses cultures. C'est dans les religions afro-américaines, la magie, le langage populaire, la médecine traditionnelle, les habitudes alimentaires, la musique et la danse qu'il faut débusquer l'héritage africain.

Les interactions culturelles générées par la traite négrière et l'esclavage sont des traces indélébiles qui permettent à l'Afrique et sa diaspora de se retrouver et d'aller au-delà des retrouvailles émotionnelles. L'Afrique doit faire le pas vers la diaspora pour que celle-ci connaisse son histoire, sa vraie histoire, ses racines.

Démembrée, l'Afrique ne sera jamais africaine si elle ne renoue pas avec sa diaspora qui, à travers son patrimoine culturel immatériel est profondément africaine. C'est dans les Amériques, les Caraïbes et les Antilles que les effets culturels et le métissage sont le plus tangible. Aussi certains éléments ou produits issus de ces métissages dans des domaines comme la danse, la musique : le jazz, le reggae, le rap, le Slam reviennent-ils en Europe et en Afrique, continents du commerce triangulaire.

Les Africains déportés ont été quasiment obligés de créer pour vivre et survivre et pour différentes raisons : dès leur débarquement, ils étaient dispersés. Pour les maîtres, il fallait les mélanger pour éviter des rebellions. Mais les esclaves ont utilisé plusieurs astuces pour se comprendre : ils ont inventé des créoles, des gestes... L'histoire de la traite négrière est ainsi l'histoire de la créativité à travers plusieurs contacts : (i) premier contact entre Africains (ii) deuxième contact avec les Indiens (iii) troisième contact avec les cultures européennes et chrétienne. C'est ainsi que dans les religions afro-américaines, on y trouve des éléments du christianisme, du monde indien et des traditions spirituelles africaines. C'est également ainsi que les cultures métissées, façonnées par les esclaves africains, sont devenues une source majeure de créativité qui se traduit par le bouillonnement culturel dans les Amériques, les Antilles, les Caraïbes, dans l'Océan indien, en Europe et en Afrique, héritage de l'esclavage et surtout enjeu vital du troisième millénaire.

C'est vers cet enrichissement mutuel qu'il faut résolument s'orienter et se tourner avec, à la base, des initiatives et des actions concrètes pour une connaissance et reconnaissance de l'apport de chacun dans la construction de ce monde globalisé dans lequel cohabitent plusieurs identités faites de prêts et d'emprunts.

Par Christian NDOMBI,

Docteur en droit du développement, philosophe et chercheur

CRISE CENTRAFRICAINE

L'impasse politique continue

Le 10 août dernier, à la surprise générale, la présidente de transition, Catherine Samba-Panza nommait son proche conseiller Mahamat Kamoun au poste de Premier ministre. Jusqu'aujourd'hui, la Centrafrique est sans une équipe gouvernementale parce que la désignation de ce nouveau chef de gouvernement ne fait pas l'unanimité dans le pays.

Devant cette impasse, la présidente de transition qui est en quête d'un soutien diplomatique s'est rendue ce mercredi 20 août en Angola pour une visite officielle de 24h. Elle a été reçue par son homologue angolais José Eduardo dos Santos.

Catherine Samba-Panza est sous pression de la communauté internationale, suite à la nomination de Mahamat Kamoun à ce niveau de responsabilité. La nomination de ce financier, de confession musulmane, est boudée aussi bien au sein des parties signataires de l'accord de cessation des hostilités de Brazzaville qu'au niveau de la classe politique et de la société civile.

Selon Georges Chikoti, ministre angolais des Affaires étrangères, la présidente Catherine Samba-Panza doit trouver une solution consensuelle. « Nous sommes un pays qui veut aider la Centrafrique pour qu'elle retrouve la paix. Bien entendu, nous voulons également que les centrafricains prennent les meilleures options, les meilleurs choix pour nommer les meilleurs dirigeants qui sauront consolider

la stabilité », a-t-il dit, en ajoutant que « s'il y a des contestations, cela nous préoccupe et nous voulons que ce soient les Centrafricains eux-mêmes qui trouvent une solution à leurs problèmes ».

À cet effet, le président du parlement provisoire de Centrafrique, Alexandre Ferdinand Nguendet, a demandé, le 19 août, à Brazzaville de surseoir à la mise en place d'un nouveau gouvernement dans son pays. Il a justifié cela au fait que le choix de Mahamat Kamoun ne fait pas l'unanimité. « La concertation, c'est ce qui a manqué dans la désignation du Premier ministre; c'est ce qui a posé problème au niveau des institutions et des entités importantes qui ont signé les accords de Brazzaville », a déclaré Alexandre Nguendet. Il s'exprimait ainsi à l'issue d'un entretien de deux heures avec le président congolais Denis Sassou N'Guesso, médiateur dans la crise centrafricaine, qui avait convoqué les différents acteurs de la crise en vue d'accélérer la formation d'un gouvernement plus représentatif.

Afin de trouver le chemin du compromis, Alexandre Nguendet a expliqué qu'il était « urgent que toutes les institutions et toutes les entités se retrouvent pour qu'on se parle. (...) S'il faut faire des sacrifices pour que le peuple centrafricain puisse avoir la sérénité, il faut le faire. Le temps passe certes, mais le principe de la transition c'est la concertation ». Une dizaine de personnalités représentant le Cnt, l'ex-Séléka, les anti-balaka, les partis politiques et la société civile ont fait le déplacement dans la capitale congolaise, où ils doivent discuter séparément avec le médiateur, selon le protocole de la présidence du Congo. À Bangui, c'est le regain de tension. Dans le quartier du kilomètre 5, les jeunes laissent éclater leur colère dans la nuit de mardi et toute la journée du mercredi 20 à une patrouille de désarmement qui a mal tourné. La croix rouge centrafricaine fait état d'au moins cinq personnes tuées et d'une trentaine de blessés. Selon un officiel des forces internationales, il s'agit d'un accrochage entre l'Eufor-RCA et un groupe d'autodéfense musulman dans le 3e arrondissement, quartier Camp des Castors.

Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo

JEUNES ET TECHNOLOGIES

2^e tour pour les challengers de Bantuhub Contest

Le 2^e tour des épreuves du Web du Bantuhub Contest se sont déroulées du 18 au 19 août à Élonza, dans la banlieue nord de Brazzaville. Elles ont permis de sélectionner quatre challengers parmi les dix candidats, pour la finale de septembre.

Dix candidats scindés en cinq groupes ont travaillé en binômes depuis plusieurs semaines dans le cadre de cette compétition créée par Bantuhub, un incubateur de projets TIC que dirige Véronique Mankou. La section Web du challenge qui vient de prendre fin en attendant la finale prévue en début septembre avait pour épreuve : la conception d'un site ou d'une application web respectant les directives du cahier de charge remis par les organisateurs.

Deux groupes se sont distingués, mardi, après que le jury a délibéré en fin de journée. Ils attendront les deux autres qui émergeront la semaine prochaine lors du 2^e tour des épreuves du De-

sign graphique. Désigné comme première compétition du « code et du design », le Bantuhub Contest vise non seulement à inciter les jeunes à faire preuve de leur talent dans le secteur du numérique, mais surtout de promouvoir la création de contenus locaux. Car, si l'essor des nouvelles technologies offre de nouvelles possibilités sur le plan économique et social, il semble toutefois essentiel de trouver des applications adaptées aux besoins de la population africaine.

Lors de sa visite surprise, lundi, aux jeunes amateurs et autodidactes qui prenaient le dernier virage de la compétition, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Bruno Jean Richard Itoua, a salué l'initiative avant d'évoquer une collaboration avec l'association Bantu Tech dans le but de promouvoir ensemble l'innovation. « Nous allons voir comment nous

pouvons collaborer; mais comment nous pourrions aussi fédérer les énergies de nature à créer cet esprit et cette envie d'innovation au-delà des sentiers battus, et en particulier dans le domaine des TIC qui est sans doute celui où nous pourrions aller très vite et transformer notre pays. J'espère que cette initiative va se poursuivre et que Bantu Tech va servir d'exemple aux autres », a souligné le ministre. Évoquant par ailleurs la création au sein de son ministère d'une agence de promotion de l'innovation, en vue de soutenir ces genres d'initiatives, le ministre a annoncé l'organisation bientôt, en collaboration avec les ministères de l'Enseignement, de programme de sensibilisation sur l'importance de la filière « innovation technologique ». Jean Bruno Richard Itoua a promis soutenir la finale du Bantuhub Contest en septembre prochain.

Quentin Loubou

OFIS
TRAINING
Center

Tél.: 06 600 0000
infos@ofis-otc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Le seul Centre Cisco Learning Partner
en Afrique Centrale

Ensemble, améliorons votre performance!



SAGAM
INTERNATIONAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAGAM INTERNATIONAL . SA
(Société de droit Sénégalais)

Informe le public que Monsieur **ADAMA SARR** ne fait plus partie de son personnel depuis décembre 2013 ;

En outre, elle n'a ni filiale ni aucune autre structure installée au Congo qui intervient dans le domaine de la sécurité.

Fait à Dakar, le Jeudi 07 Août 2014.

Le Secrétaire Général

Ibrahima DIALLO



TRAITEMENT DE VALEURS - TRANSPORT DE FONDS
ALARME - TELESURVEILLANCE - SECURITE ELECTRONIQUE

BANQUES : CITIBANK N° 0.260.026011 - S.G.B.S. 0500007395/0 - C.B.A.O. N° 201 36015879 - B.I.C.I.S. N° 9520041460/04
124, AVENUE CHEIKH ANTA DIOP - B.P. 5048 DAKAR-FANN (SENEGAL) - TEL. STANDARD (221) 33 865 14 14 - FAX (221) 33 825 19 84
3, RUE DE KAOLACK x RUE DE SAINT-LOUIS - POINT E - TEL. STANDARD (221) 33 865 15 15 - Fax (221) 33 824 35 29
R.C. SN-DKR 2008-M-10110 - NINEA 0083329 2G2 - E-mail : sagam@sagam.sn

NÉCROLOGIE

Il a plu à Dieu de rappeler à lui, Mr Ovide Ngatsé, membre du Parti congolais du travail, ancien sous-préfet des districts d'Abala (département des Plateaux) et de Moutampa (département du Niari), décédé à l'âge de 70 ans, le 8 août au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu situé au no 12, rue Emboli, quartier Lycée Thomas Sankara, arr.9 Djiri. L'inhumation a eu lieu jeudi 21 août 2014, selon le programme ci-après :

- 9 heures : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10 heures : recueillement au domicile
- 14 heures : Mise en terre au cimetière privé Ekouya
- 16 heures : Fin de la cérémonie



M. Ben'Assis Gomo-Gomo, journaliste à la télévision nationale congolaise a le profond regret d'informer aux parents, amis et connaissances, les agents du ministère du Développement industriel et du secteur privé et la Fraternité Immaculée conception du décès inopiné de sa mère, Elise Aimée Clémentine Iwanda survenu le 15 août 2014 au CHUB. La veillée mortuaire se tient au n° 67 de la rue Bomitabas, Poto-Poto, non loin de l'avenue Marien Ngouabi.

La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



IN MEMORIAM

«Yahvé avait donné, Yahvé a repris : que le nom de Yahvé soit béni» Job 1,21. Monsieur le président de l'assemblée nationale son excellence Justin Koumba et collaborateurs très chers parents, très chers amis, collègues de service, sœurs de la divine providence de Ribeauvillé et la chorale Ngunga.

Au nom de la famille Kuimba (maman Bonda Anne-Bamanadio-Wasoulou, les enfants Mavangui, sœur Judith Nzonza et tous leurs enfants, neveux et nièces, cousins et amis) sont très heureux et ravis de vous adresser leurs remerciement pour l'attachement et l'assistance manifestés lors des obsèques de leur frère et oncle Emerson Thomas Mavangui décédé le 27 juillet 2014 à Paris et inhumé le vendredi 8 août 2014 à Brazzaville.

Que la paix du Christ vous embrasse tous!



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables **acer**

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)
- Acer Aspire E1-570
- Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

Logos: acer, hp, dell, toshiba, microsoft, apc, ipad, sony, lenovo, genius,富士

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

L'institution tiendra son conseil d'administration le 8 septembre

Le démarrage effectif des activités de la Banque africaine de développement (BAD) est prévu pour le 8 septembre prochain, avec la tenue d'un conseil d'administration à Abidjan, en Côte d'Ivoire, selon le président de l'institution financière.

La Bad, qui avait été délocalisée en Tunisie depuis plus d'une décennie, en raison de l'instabilité politique en Côte d'Ivoire, a retrouvé officiellement mardi son siège depuis 1964 à Abidjan, la capitale économique ivoirienne. À l'occasion de ce retour après onze années d'absence, Donald Kaberuka qui a fait personnellement le déplacement d'Abidjan a indiqué que tout le personnel de la Bad délocalisé à Tunis n'est pas encore en place à Abidjan. Et de préciser que sur les 1500 agents, il reste à ce jour 500 dans la capitale tunisienne. Le retour du reste du personnel ne sera effectif qu'avec la fin des travaux du siège, a indiqué le directeur.

En s'installant à son siège habituel, la Bad va donc poursuivre son combat contre la pauvreté pour l'amélioration des conditions de vie des populations africaines. Ce choix revêt une importance capitale au moment où l'Afrique renoue avec la croissance dans un monde marqué par des turbulences de tous ordres.

Pour cette année 2014, le budget d'intervention de la BAD

sur le continent africain est en hausse, passant de 8 milliards USD en 2013 à 9 milliards USD en 2014, selon son président Donald Kaberuka. « Les investissements pour l'année 2014 sur l'ensemble du continent sont estimés à 9 milliards USD », a-t-il déclaré, ajoutant que le tiers de cette enveloppe, soit trois milliards USD, seront destinés à l'appui au secteur privé. Quant aux investissements, 60% vont être consacrés aux infrastructures, notamment l'énergie. La Bad a triplé son capital, de 32 millions USD à sa création en 1964, à 100 millions USD en 2014. « Il n'y a pas de pays favorisés dans la répartition de cette enveloppe », a souligné le président non sans toutefois relever que son institution entend appuyer les régions sortant de crise, le Sahel et le Soudan. En 2013, les opérations de la BAD étaient évaluées à 8 milliards USD. « Nous souhaitons donner une attention particulière à l'intégration économique africaine et à la création du marché unique africain », a conclu Donald Kaberuka.

Nestor N'Gampoula

EBOLA

Attention aux médicaments proposés sur Internet !

Sur la toile, les charlatans sont à l'œuvre : ils proposent toutes sortes de potions censées guérir du virus Ebola. De la pure arnaque !

Les autorités sanitaires mondiales, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en tête, rappellent qu'il n'existe à ce jour aucun médicament pouvant guérir du virus à fièvre hémorragique Ebola. Les traitements actuellement autorisés au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée et au Nigéria l'ont été de manière strictement exceptionnelle. La molécule ZMapp, notamment, permet de grands espoirs mais, produite aux États-Unis, elle n'a été autorisée que pour parer au plus pressé devant l'avancée galopante d'une épidémie déclarée urgence mondiale par l'OMS.

C'est pourquoi toutes les autres solutions proposées, notamment à coups de réclames alléchantes sur le Net, ne visent qu'à engraisser des trafiquants peu scrupuleux. C'est de la pure arnaque de la part de personnes soucieuses de se faire de l'argent facile sur l'émotion. Suppléments diététiques, nano-capsules d'argent et autres poudres, mixtures ou potions ne sont que de la poudre de perlimpinpin suivant une vigoureuse prise de position de la FDA, la Food and Drug Administration, l'organisme américain ayant autorité pour homologuer médicaments et aliments sur le marché mondial. « Il n'y a, à l'heure actuelle, aucun vaccin approuvé

par nous ; aucun produit pharmaceutique capable de prévenir ou de traiter l'Ebola. Même si certains vaccins et médicaments expérimentaux sont en voie de développement, il s'agit de produits qui n'en sont qu'à la première phase ; ils n'ont pas encore été pleinement testés quant à leur sécurité et leur efficacité et sur lesquelles il n'existe que des données limitées », indique l'organisme. La FDA invite à signaler toute proposition frauduleuse dans ce sens, et appelle leurs auteurs à enlever immédiatement toute promotion de tels produits de la toile.

Le virus à fièvre hémorragique Ebola continue toutefois de terroriser la planète. Mais précisément parce que c'est devenu un problème mondial, les laboratoires d'un peu partout s'activent pour trouver la parade médicale. Cette effervescence mondiale ajoute peut-être à la confusion dont profitent les charlatans. Mais elle traduit aussi une mobilisation des chercheurs de tous les continents contre le mal pour le terrasser.

Ainsi, de toutes parts surgissent des annonces de résultats. La presse italienne faisait état jeudi de la possibilité, en cours d'évaluation à l'OMS d'utiliser le sang de personnes jadis infectées mais aujourd'hui guéries

comme traitement contre Ebola. Déjà testé en laboratoire, cette médication aurait donné des résultats des plus encourageants selon les journaux. Il s'agirait, pour les malades, de partager l'immunité de personnes guéries pour mieux résister au mal à leur tour. Rappel : un tel protocole a été envisagé aussi contre le Sida.

Un autre traitement génétique, aujourd'hui en essai au Texas, aurait également permis à des singes infectés par le virus de Marburg très proche du virus d'Ebola, particulièrement sa souche d'Angola, de guérir. Appliqué en laboratoire, les primates y auraient réagi avec espoir. L'efficacité est assurée si le corps infecté est traité dans les trois jours après l'infection, dans la phase où le virus est détectable au test génétique et qu'apparaissent les premiers signes de la maladie, disent les spécialistes. Comme on le voit, la communauté scientifique semble dire au monde : Ebola est une zoonose comme une autre malgré sa forte létalité ; on en viendra bientôt à bout ! En attendant, les précautions d'hygiène restent essentielles pour freiner sa progression : ne pas toucher les liquides des personnes malades y compris les eaux des lavages rituels de ceux qui en sont morts ; ne pas consommer les animaux de brousse trouvés morts ; se laver soigneusement les mains etc...

Lucien Mpama

COMMUNIQUÉ

L'épidémie de fièvre hémorragique Ebola qui continue de s'étendre en Afrique de l'Ouest, a contraint les pays de la région, y compris la Côte d'Ivoire, à mettre en place des mesures préventives allant jusqu'à la fermeture de leurs frontières.

Aussi, faisant suite au communiqué de l'État de Côte d'Ivoire du lundi 11 août 2014, la compagnie Air Côte d'Ivoire se voit dans l'obligation de suspendre ses vols vers la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia.

Air Côte d'Ivoire s'excuse auprès de son aimable clientèle pour tous les désagréments subis en raison de cette situation indépendante de sa volonté et assure qu'elle reprendra ses vols dès la normalisation de la situation.

La compagnie tient à exprimer toute sa compassion à l'endroit des pays touchés par cette grave épidémie.

La Direction Générale

MUSIQUE

Doudou Copa perd son chef d'orchestre

L'idylle musicale entre Doudou Copa et l'artiste musicien Walo Boss-Tino n'aura duré que onze ans. En effet, Walo Boss-Tino, en tant que chef d'orchestre a joué un rôle important dans le recrutement de certains artistes au sein de ce groupe. Il a décidé de se jeter dans la carrière solo avec, en prime, un maxi-single de quatre chansons qu'il entend bientôt mettre sur le marché du disque.

« Je viens de quitter le groupe de Doudou Copa pour évoluer dorénavant en carrière solo. Je suis déjà en studio pour la préparation de mon maxi-single », a-t-il déclaré aux Dépêches de Brazzaville. Parmi les titres attendus, il y a Écoutez-moi seul qui va être traduit en anglais. Au total : un générique et trois rumbas. La chanson Mosseka est l'une des rumbas considérée comme la meilleure chanson de ce maxi single. Walo Boss-Tino s'est fait accompagner par ses amis tant



L'artiste Walo Boss-Tino

à la défense (les instrumentalistes) qu'à l'attaque (les chanteurs).

Par ailleurs, afin de mettre à exécution son projet de faire cavalier seul, Walo Boss-Tino lance un appel aux mécènes et autres Congolais amoureux de la musique de le soutenir moralement, et même financièrement. « J'ai besoin d'un manager qui va m'accompagner dans ma carrière solo parce que seul je ne pourrais pas. » Pendant onze ans au côté de Doudou Copa, Walo Boss-Tino a participé à l'enregistrement des quatre albums à savoir : Échafaudage ; Indépendance Day ; Evolution et Menu dans lequel il a écrit une chanson qui s'intitule : Madessou.

« J'étais, avant de quitter ce groupe, le premier artiste et le premier chef d'orchestre, sitôt après sa création. La majorité des musiciens qui

sont passés dans ce groupe, c'est moi qui les ai recrutés », a-t-il expliqué, avant d'ajouter qu'il garde de très bonnes relations avec son ancien patron, Doudou Copa. « Je suis resté en bons termes avec mon ancien patron, Doudou Copa qui, d'ailleurs m'a donné l'opportunité d'insérer la chanson Madessou dans son album Menu. C'est un très bon geste qui est du reste avantageux pour ma carrière d'artiste musicien. Mais, en dépit de tout cela, j'ai pensé me jeter dans la carrière solo. »

Notons que Walo Boss-Tino a commencé sa carrière musicale dans le Groupe G7 avec Zara Umporio où il est resté quelque temps avant d'intégrer d'autres petits groupes tels que Les Bantous de la capitale, y compris le groupe Touche finale de Lambert Kabako.

Bruno Okokana

RELIGION

Le pape : moi, démissionner ? Pourquoi pas !

Le pape assure que son prédécesseur Benoît XVI en démissionnant a créé une jurisprudence. Il n'écarte pas d'en faire autant si cela devenait nécessaire

Après un voyage de cinq jours intenses en Corée du sud, le pape François est rentré au Vatican lundi soir. Il y a retrouvé ses dossiers les plus brûlants du moment : le sort des chrétiens d'Irak, la guerre en Palestine et, toujours, la poursuite de la grande réforme de l'Église catholique. Il y consacre désormais le plus clair de son temps, au milieu de ses activités nombreuses de chef de l'État de la Cité du Vatican et de chef des catholiques du monde. Actuellement, il met la dernière main sur une encyclique qui parlera d'écologie.

C'est dans l'avion qui le ramenait de ce 3^e voyage international que le Souverain pontife a répondu à un certain nombre de questions des journalistes qui l'ont accompagné. Les confrères et consœurs se sont beaucoup focalisés sur la Corée du sud, vue presque comme poste avancé du christianisme dans un sud-est asiatique où ils constituent une minorité.

D'ailleurs beaucoup de pays de la sous-région n'entretiennent même pas de relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Il ne les a pas cités dans ses propos, mais dans la tête de tous les observateurs il n'a fait aucun doute que lorsque le Saint-Père a invité à la paix et à la réconciliation, c'était en pensant aussi à la Chine voisine, à la Corée du Nord dont le sud est séparé ; au Vietnam, au Bhoutan, à la Birmanie, à Brunei et au Laos où les catholiques éprouvent des difficultés à exercer leur apostolat. Des pays qui n'ont pas d'ambassadeurs au Vatican.

Puis, au détour de l'entretien, une question a été posée au pape sur ses rapports avec son prédécesseur, l'Allemand Benoît XVI qui vit dans un monastère non loin de lui, à l'intérieur même du Vatican. Comme à son habitude, sa réponse a été directe et sans périphrase ni détours : « Nous nous voyons. Je suis allé le voir juste avant de partir en Corée. Il m'avait envoyé deux semaines avant un texte intéressant, il me demandait mon opinion. Notre rapport est de frères, vraiment. C'est un homme avec une sagesse, des nuances. Ça me fait du bien de l'écouter. Il m'encourage aussi. »

Ferait-il lui aussi le même geste, unique dans l'histoire récente de la papauté, de démissionner de ses charges volontairement ? Là aussi, la réponse du pape argentin a été sinon sincère du moins directe : « Je ferais la même chose. Il a ouvert une porte qui est institutionnelle, qui n'est pas exceptionnelle. » Le Souverain pontife a même avancé être habitué de la conviction que son propre pontificat sera bref et que donc il pourra être vite amené à se poser la question. « Je sais que je ne fais pas bien de dire ça », a-t-il regretté, tout en précisant qu'il n'était atteint par aucune maladie qui l'obligeait à raisonner ainsi.

En tout cas, a-t-il commenté, le pape Benoît XVI a posé un acte que plus personne dans la papauté ne pourra ignorer à l'avenir. « Peut-être que ça ne plaît pas à certains théologiens, mais je ne pense pas que le pape émérite soit une exception. Il y a 70 ans, les évêques émérites (retraités - Ndlr) n'existaient pas. Aujourd'hui, ils sont une institution ; je pense que le pape émérite est déjà une institution », a souligné, réaliste le chef de l'Église catholique.

Lucien Mpama



FORUM

DE L'ORIENTATION

UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

1^{ère} Edition

TESTS DE SÉLECTION • INSCRIPTIONS • BOURSES





FOUP 2014

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014

Hôtel LEDGER - Brazzaville

29-30 août 2014

Hôtel ELAIS - Pointe-Noire

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20

info@perspectivesavenir.org

FOOTBALL

Maël Lépicié
forfait pour
les matchs du
Nigeria et du
Soudan



Maël Lépicié ne pourra pas participer aux matchs éliminatoires que les Diables rouges livreront face au Nigeria et au Soudan les 5 et 10 septembre prochains. Le défenseur central du Royal Antwerp souffre d'une tendinite au talon.

Depuis son retour de Kigali, Maël Lépicié n'a pas pu reprendre l'entraînement. Souffrant du talon, le défenseur du Royal Antwerp a passé des examens qui ont révélé une tendinite.

Souvent confondue avec la tendinite, la tendinose est une affection chronique du tendon. Et l'indisponibilité du joueur devrait durer plusieurs semaines. Il est donc forfait pour les prochaines échéances de son club et de la sélection nationale.

Camille Delourme

Claude Le Roy présélectionne 26 joueurs pour le Nigeria et le Soudan

Claude Le Roy, le sélectionneur national, a présélectionné 26 joueurs pour les matchs des éliminatoires comptant pour la CAN 2015, le 5 septembre face au Nigeria, et le 10 contre le Soudan. Notons le retour de Francis Nganga, dont le dernier match remontait au revers des Diables rouges au Niger, en septembre 2013. À l'inverse, Fabrice Ondama, au rendement et à l'état de forme aléatoires, est absent. Et Maël Lépicié est forfait jusqu'à nouvel ordre.

On note également la convocation de plusieurs nouveaux, comme Bernard Itoua ou Jordan Massengo. Le défenseur central du FC Platanias n'avait jamais été appelé pour un match officiel, tandis que le milieu défensif de Mons n'avait pas été libéré par Vannes lorsque Claude Le Roy l'avait sélectionné contre la Namibie.

Convaincant lors du dernier rassemblement des Diables rouges, Noël Mokouka, sociétaire de Natalis, fait partie de la présélection, comme les jeunes internationaux U17 Issambet et Kibamba, pensionnaires du CNFF. Buteur prolifique avec l'AC Léopards et les Diables rouges U20, Kader Bindimbu est également sur la liste.

La liste des 26 Diables rouges



Légende 1: Bifouma et Litsingi, au côté du sélectionneur Claude Le Roy, animeront l'attaque congolaise, tandis qu'Ondama et Lépicié sont absents de la liste pour les matchs face au Nigeria et au Soudan (droits réservés)

Gardiens : Chancel Massa (AC Léopards), Pavelh Ndzila (Etoile du Congo), Christoffer Mafoumbi (Le Pontet/CFA/France)
Défenseurs : Marvin Baudry (SC Amiens/National/France), Bernard Itoua Onanga (FC Platanias/1re division/Grèce), Igor Nganga (FC Aarau/1re division/Suisse), Francis Nganga (Sporting Charleroi/1re division/Belgique), Dimitri Bissiki et Boris Moubio (AC Léopards), Arnold

Bouka Moutou (SCO Angers/Ligue 2/France), Kibamba (CNFF)
Milieux : Sagesse Babele et Césaire Gandzé (AC Léopards), Saira Issambet (CNFF), Delvin Ndinga (Olympiakos/1re division/Grèce), Noël Mokouka (Natalis), Prince Oniangué (Stade de Reims/Ligue 1/France), Jordan Massengo (RAEC Mons/2e division/Belgique), Hardy Binguila (Diables noirs), Julssy Boukama

Kaya (Recreativo Libolo/1re division/Angola)
Attaquants : Franci Litsingi (FK Teplice/1re division/République tchèque), Fodé Doré (Botev Plovdiv/1re division/Bulgarie), Silvère Ngavoula (AS Patronage), Kader Bidimbu (AC Léopards), Thievy Bifouma (UD Almería/1re division/Espagne), Ladislav Douniama (EAG Guingamp/Ligue 1/France)

Camille Delourme

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

sage

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

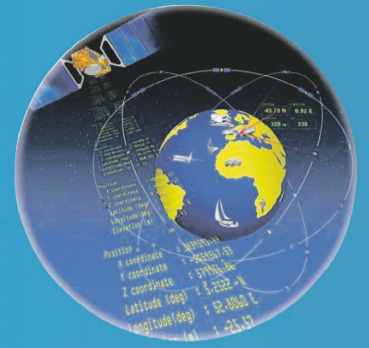
Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

• MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10

• SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 69

AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

FOOTBAL

Ulrich Kapolongo est à Teplice



Ulrich Kapolongo a pu regagner Teplice avec son visa et pourrait faire ses débuts officiels ce week-end (droits réservés)

Après un mois d'attente au Congo puis au Nigeria, où la République tchèque possède une ambassade, Ulrich Kapolongo a obtenu son visa Schengen et a pu regagner Teplice où il est désormais qualifié pour le championnat. S'il n'a pu s'entraîner collectivement depuis sa signature, il postulera tout même à une entrée en jeu dès le week-end prochain, face au Slovan Liberec de Dzon Delarge. « Au Congo, je me suis entraîné avec mon ancien club, puis au Nigeria, je me suis entraîné individuellement. Je connais mon corps et je sais qu'avec une semaine de travail, je serai en forme. Je ne sais pas si je pourrai faire le match en entier, mais si le coach me demande de rentrer, je donnerai le maximum pour l'équipe », a confié l'ancien joueur du CARA au site internet du FK Teplice.

S'il n'a logiquement pas été retenu par le staff des Diables rouges pour les deux premiers matchs des éliminatoires de la CAN 2015, son association avec Franci Litsingi devrait être un atout majeur pour les prochaines échéances.

Camille Delourme

ARTS MARTIAUX

Fred Vouta conserve son titre de super champion de Jiu-jitsu

Le compétiteur a remporté la médaille en catégorie senior du fighting system comme lors de l'édition passée du championnat national de la discipline.

Fred Vouta n'a pas laissé à ses adversaires la possibilité de lui voler la vedette. Avec en tête l'idée de conserver son titre de champion national doublé de celui du vainqueur de la super coupe de jiu-jitsu, l'athlète s'est montré déterminant dans ses combats pour l'édition de cette année. D'autres compétiteurs résolument décidés de le renverser n'ont pas pu. Fred Vouta a remporté tous ses combats au point de l'emporter en finale. « Je suis champion aujourd'hui mais je dois davantage travailler pour m'imposer à nouveau », disait-il après son sacre de l'année passée. Aujourd'hui c'est donc une promesse tenue.

D'autres résultats...

Dans la spécialité ne-waza de la catégorie junior, Idrich Okondza, du département de la Cuvette s'est imposé à la première marche du podium. Renonabe Ngaïfe et Pavel Bakoua se sont respectivement contentés de la deuxième et la troisième place. Ces deux athlètes de Brazzaville n'ont donc pas pu s'imposer à domicile ayant subi la loi du champion de la catégorie venu de la Cuvette. Autant dire que cet art martial prend de l'ampleur dans



Fred Vouta sur le tatami

les localités de l'intérieur du pays. Chez les seniors, c'est Boussengue qui a remporté la médaille d'or. Obouelabo s'est arrêté à la deuxième marche du podium alors que Bella n'a pas pu faire mieux qu'occuper la troisième. Dans la spécialité démo-système, Emilie Mbousou est arrivée en tête alors que Yannick Eloko et Eric Nsimbakala sont deuxième et troisième. Sur le niveau technique des compétiteurs, le président de l'Union congolaise de Jiu-Jitsu (Ucoju), Me Kiss Moukala, estime que les athlètes venus de la Sangha, de la

Cuvette, des Plateaux, de Pointe-Noire et de Brazzaville sont en perpétuelle évolution. « Je suis comblé de voir surtout les compétiteurs venus de l'intérieur du pays faire de très bonnes prestations (...) Il nous faut des subventions pour développer la discipline dans l'ensemble des départements du Congo pour avoir demain une équipe nationale assez représentative », a-t-il déclaré. Le président de l'Ucoju a également exprimé le souhait de voir la Direction générale des Sports donner suite au dossier « éposé par cette structure en vue d'obtenir le statut de fédération puisque la Fédération congolaise de karaté et arts affinitaires à laquelle l'Ucoju est affiliée a déjà dit oui au projet.

L'occasion faisant le larron, l'Ucoju a profité de cette compétition pour élever, en grade, certaines ceintures noires. Ainsi, Me Blanchard Obaa été promu ceinture noire 6e dan. Me Kiss Moukala a par ailleurs obtenu le grade de ceinture noire 5e dan. Pour ce dernier ce n'est tant le grade qui importe mais la responsabilité qui va avec. « Responsabilité dans la formation et le suivi des athlètes, responsabilité dans la promotion de cet art martial sur toute l'étendue du territoire national avec tous les moyens nécessaires », a-t-il conclu.

Rominique Nerplat Makaya

HANDBALL

Report du championnat national senior

Prévue du 21 au 31 août, la 45^e édition du championnat national des seniors de handball a été repoussée d'une semaine. Elle ne pourrait avoir lieu que du 30 août au 7 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville.

La difficulté des équipes de Pointe-Noire à trouver des places dans les trains déjà saturés pour arriver à Brazzaville serait l'une des causes de ce report. La décision soulage tant soit peu la Fédération congolaise de handball, l'organisatrice

de la compétition. D'après certaines sources, cet organe n'était pas encore en possession des moyens devant lui permettre d'organiser les rencontres. Les fonds en provenance du ministère tardent à venir.

James Golden Eloué





INSTITUT DE DEVELOPPEMENT DE L'HOMME,
DE L'ENTREPRISE ET DE MANAGEMENT
ECOLE PRIVEE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
AGREE PAR L'ETAT

Orientez-vous vers IDHEM pour votre Formation en :

- * Assistant de Direction
- * Assurances Banque et Microfinance
- * Communication des Entreprises
- * Comptabilité et Gestion des Organisations
- * Gestion des Ressources Humaines
- * Management des Unités Commerciales
- * Secrétariat de Direction

TELEPHONE: 05 545 69 55 / 06 652 63 27
E-mail: idhem_congo@yahoo.fr

BAS-CONGO

Menace de fermeture des instituts supérieurs et universitaires illégaux

Les noms de ces établissements qui ne remplissent pas les normes requises pour fonctionner seront proposés au conseil des ministres provinciaux pour la sanction.

La promesse du ministre provincial de l'Éducation du Bas-Congo, Élie Ngoma Binda, de fermer les instituts supérieurs et universitaires qui fonctionnent dans l'illégalité dans cette province a été annoncée, le 20 août, à Matadi au cours d'un entretien avec les journalistes. Selon radiookapi.net, qui a relayé l'information, ce ministre a rassuré prendre des modalités pour qu'avant la rentrée académique d'octobre, ces universités soient fermées. Ce membre de l'exécutif du Bas-Congo se propose, par ailleurs, de présenter au conseil des ministres provinciaux du Bas-Congo, les noms des établissements universitaires qui ne remplissent pas les normes requises pour fonctionner. « Nous prévenons l'autorité nationale de l'Enseignement supérieur et universitaire pour qu'elle s'implique effectivement et les mesures prises doivent être appliquées de manière rigoureuse », a souligné le ministre Élie Ngoma.

Le ministre provincial de l'Éducation du Bas-Congo affirme que les quarante-vingt-dix pour cent de ces établissements, qui fonctionnent dans cette province, ne sont des universités ou des instituts supérieurs que par leurs noms. « Ils sont de simulacres et il y en

a des centaines. Nous ne pouvons pas fermer l'œil face à des instituts qui ont des succursales commerciales partout », a-t-il promis, en mettant en garde contre ce qu'il a qualifié de « grand commerce ». Cette situation vient, rappelle-t-on, s'ajouter à celle créée après la décision du gouvernement central de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, l'organisation des études de troisième cycle dans les universités et instituts supérieurs. Seules les Universités de Kinshasa, de Lubumbashi et de Kisangani ont été épargnées par cette décision.

Cette instruction conforme à la lettre du Premier ministre de janvier 2013, qui exigeait de mettre de l'ordre dans ce cycle, a été réitérée par le ministre par intérim de l'Enseignement supérieur, universitaire et de la Recherche scientifique, Maker Mwangi. C'était la semaine dernière à l'Institut supérieur de commerce à Kinshasa, lors de la présentation aux chefs d'établissements tant publics que privés de ce secteur de « l'instruction académique 016 » portant directives académiques de l'année 2014-2015.

La question, note-t-on, a été renvoyée aux conseils d'administration des universités et des instituts supérieurs congolais en vue de mener une réflexion approfondie avec les gestionnaires de l'ESU sur l'organisation de ce type d'enseignement en RDC conformément à la réglementation en la matière et d'en faire rapport à la tutelle au plus tard, le 31 octobre 2014.

Lucien Dianzena

VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

L'autorité urbaine exhortée à se préoccuper du social de ses administrés

Dans une pétition adressée au gouverneur André Kimbuta, la société civile de Kinshasa épinglé les préoccupations majeures des Kinois en matière d'eau, d'électricité, d'assainissement, de transport et d'insécurité, et elle espère qu'une suite favorable lui sera réservée.

La coordination de la société civile de Kinshasa, une plate-forme récemment créée dans l'unique objectif de défendre les intérêts des Kinois, entend œuvrer en partenariat direct avec le gouvernement provincial dont l'action requiert un accompagnement. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la pétition adressée récemment au gouverneur de la ville, André Kimbuta Yango, dont le contenu avait été dévoilé au cours du point de presse tenu le 20 août. Loin de vouloir se substituer à l'autorité provinciale, cette structure de la société civile croit utile de recadrer l'action du gouvernorat à travers des recommandations idoines censées influencer positivement sur la qualité de vie des Kinois.

Cette pétition gravite essentiellement autour des préoccupations majeures

des Kinois dans le domaine social avec une emphase particulière sur les problèmes d'eau, d'électricité, de transport en commun et d'insécurité. L'eau et l'électricité qui font partie des ressources de premier ordre dans la vie de tout individu passent, en effet, pour des denrées rares dans plusieurs coins de la ville de Kinshasa, notamment dans les bas quartiers périphériques. Aucune perspective de doter ces entités des cabines de décharge électrique ou des robinets n'est envisagée alors que dans la politique de développement de la ville, cela passe pour une priorité. Au moment où « l'énergie pour tous » est en passe de devenir une réalité vivante en Afrique grâce à l'impulsion des États-Unis d'Amérique à la lumière du dernier sommet USA-Afrique, la RDC en général, et la ville de Kinshasa en particulier, continue de marquer le pas. D'où l'insécurité généralisée déplorée ces derniers temps dans la ville de Kinshasa, constate la société civile. Elle va plus loin et épinglé les difficultés qu'éprouvent les kinois en matière de loyer nonobstant la grille tarifaire fixée par l'hôtel de ville concernant la garantie locative. Aussi exhorte-elle l'autorité

urbaine à construire davantage, avec l'appui du gouvernement central, des logements sociaux en vue de permettre aux gagne-petit d'avoir des habitations décentes.

Toutefois, beaucoup reste encore à faire dans le domaine de l'assainissement et de l'hygiène au regard des montages d'immondices qui s'amoncellent dans certains quartiers de la ville sur fond de pollution de l'environnement. La société civile de Kinshasa exhorte également l'autorité urbaine à multiplier d'efforts de ce côté-là afin de préserver ses administrés des maladies des mains sales. Pour ce faire, la recette de la société civile de Kinshasa consiste en la construction des latrines publiques sur le long des principales artères tout en sensibilisant la population sur la nécessité de sauvegarder les règles élémentaires d'hygiène. À la société civile de Kinshasa, on est convaincu que cette pétition sera examinée avec attention par le gouverneur et qu'une suite favorable en termes d'exécution des recommandations qui y sont contenues sera donnée.

Alain Diasso

PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

Une maladie non identifiée sévit à Boende

L'affection se manifeste notamment par des éruptions cutanées semblables à la rougeole.

La maladie qui n'est pas encore identifiée a déjà causé la mort de soixante-cinq personnes dans l'aire de santé de Djera, district de la Tshuapa, à vingt-cinq kilomètres de Boende centre, dans la province de l'Équateur. Des investigations sont en cours pour déterminer l'origine de cette pathologie. Des prélèvements sur des cas suspects ont été faits et amenés au laboratoire de l'Institut national des

recherches biomédicales (INRB). Aussitôt informé, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, accompagné par le gouverneur intérimaire de l'Équateur, Sébastien Impeto, et des experts de l'Organisation mondiale de la Santé, s'est rendu à Boende pour non seulement faire des investigations sur cette maladie inconnue mais aussi pour assurer la prise en charge des cas. Car l'on enregistre déjà des décès dans le rang du personnel soignant. En effet, quatre infirmiers en sont déjà morts pour avoir traité les personnes atteintes de cette maladie qui se manifeste notamment par une forte diarrhée, de la fièvre et

des vomissements. Les sources sanitaires soulignent, par ailleurs, que cette maladie se propagerait vers la localité de Wetsikengo, près de la rivière Tshuapa.

En attendant les résultats des examens, le ministre de la Santé publique s'est engagé à envoyer une autre équipe des médecins à l'aire de santé de Djera, à une vingtaine de kilomètres de Boende. Cette mission va encore prélever de nouveaux échantillons qui permettront, dès ce week-end, d'avoir plus de détails sur cette maladie, a-t-il affirmé.

Aline Nzuzi

EST DE LA RDC

Le nouveau visage du Nord-Kivu

La députée nationale et actuelle conseillère spéciale du chef de l'État en matière de lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants dans les groupes armés, Jeanine Mabunda Lioko Mudiayi, a noté des progrès considérables réalisés dans cette partie du territoire national.

Jeanine Mabunda vient de boucler une mission de reconnaissance et d'écoute à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu. Au cours de son séjour de travail, elle a constaté des avancées dans la lutte contre les violences sexuelles et les abus liés aux méfaits de la guerre. L'ex-ministre du Portefeuille a jugé indispensable que les dividendes de la paix dans l'est de la RDC bénéficient également aux victimes des affres de la guerre. Elle a exprimé cette préoccupation au patron du Nord-Kivu, Julien Paluku, au cours d'un entretien.

À Goma, Jeanine Mabunda s'est rapproché également des ONG. Ces dernières ont joué un rôle important dans la renaissance de cette province. Au-delà, elle a écouté les partenaires et institutions étatiques du Nord-Kivu. Il s'agit des acteurs qui se montrent très actifs sur le terrain, en dépit des moyens limités en leur possession.

Pour elle, le Kivu tourne la page sombre de son histoire en réalisant des progrès par rapport aux violences passées, et cela ne peut qu'inspirer tous les Congolais épris de leur pays, a-t-elle souligné. En dehors du Kivu, les autres provinces doivent prendre l'engagement de lutter contre ces violences. À travers le progrès du Kivu, l'opinion nationale doit comprendre que la guerre n'est pas une fatalité. Des Congolais unis peuvent relever le défi du changement.

Sa nouvelle fonction va continuer à la mettre à l'écoute des victimes des violences sexuelles. Pour elle, il ne s'agit pas de ressasser le passé mais de parler d'avenir en les impliquant dans les efforts de progrès de l'ensemble de la communauté.

Laurent Essolomwa

ITALIE

Un sénateur accuse le père de Cécile Kyenge de lui avoir jeté un sort

Roberto Calderoli remet ça : ses vacances étaient sans doute trop ennuyeuses. Il a tout fait pour enflammer la toile et il a réussi.

Si jamais quelqu'un avait douté que les hommes politiques n'aimaient pas être ignorés trop longtemps par les médias, il n'y a qu'à suivre la nouvelle trouvaille de Roberto Calderoli. L'homme est vice-président du sénat italien, membre du parti raciste de la Ligue du Nord et bête noire déclarée de l'ex-ministre Cécile Kyenge Kashetu. C'est lui qui avait traité cette Italo-congolaise, aujourd'hui députée européenne, d'orang-outan. La classe politique en avait été choquée, lui avait dû s'en excuser, en attendant que le tribunal tranche.

Mais apparemment il passe des

vacances ennuyeuses. Cette fois, il s'en prend à Mme Kyenge avec une trouvaille des plus originales. Il paraît qu'il a trouvé mercredi matin dans sa cuisine à Mozzo, près de Bergame en Lombardie où il habite, un long serpent qu'il a tué. En présentant la photo sur son profil Facebook, il l'a agrémenté du commentaire : « *je ne suis pas superstitieux, mais après les « makumba » (macumba, fétiche de la religion vaudou - Ndlr) que le papa de Cécile Kyenge a fait contre moi, il m'est arrivé de tout !* ».

Il n'en fallait pas plus pour que l'opinion et la toile s'enflamment, prenant position pour et contre, dans tous les sens. Calderoli, coutumier des faux dérapages racistes, explique : « *Vous semble-t-il normal de trouver un serpent de deux mètres dans la cuisine*

d'une maison à Mozzo ? ». Pour lui, un tel animal ne peut être arrivé là que par sorcellerie depuis la République démocratique du Congo où le clan des Kyenge tramerait contre lui ! Le ton (le sien) est moquerie, mais l'affaire ne fait pas rire grand monde. Dès l'instant où l'information a paru sur la toile, plus de quatre cents réactions ont fusé pour s'indigner des provocations continuelles de l'homme ou pour compatir avec lui. Mais des écologistes s'en sont aussi mêlés pour dénoncer le fait qu'il ait tué un serpent innocent, appartenant à une espèce européenne protégée. Commentaire sec d'un internaute : *Calderoli décidément est « un exalté ; un politicien qui ne connaît pas les lois en vigueur dans son pays ou dans sa bien-aimée région ».*

Lucien Mpama

FISCALITÉ

Multiplicité des taxes au marché central de Kinshasa

Une gestion participative et une transparence dans la gestion sont proposées afin de mettre fin à cette situation.

Pour l'ONG Observatoire de la dépense publique (Odép), qui a publié, en début de semaine, un rapport sur une étude menée sur la gestion de ce marché, l'absence de la nomenclature des taxes et le manque de transparence dans leur gestion seraient les deux grands maux qui rongent le bon fonctionnement du Marché central de Kinshasa.

Dans ce document, cette association citée par l'Agence congolaise de presse a notamment déploré le recouvrement forcé d'une multiplicité des taxes dans ce marché considéré comme le plus grand lieu des négoce de la ville provinciale.

Selon le directeur exécutif de cette ONG, Ricky Mapama, cité par la source, une enquête menée dans le cadre du projet « *Évaluation participative pour l'amélioration de la gestion des taxes au marché central de Kinshasa* », a relevé l'existence de certaines nomenclatures des taxes qui ne sont pas connues par les vendeurs. « Cette



Une vue d'un marché de Kinshasa

situation suscite la suspicion des responsables de ce marché de près de quinze mille vendeurs qui paient la taxe journalière, la patente, la taxe de l'économie, la taxe de la sécurité, la taxe de finance, la taxe de la police et

la taxe de la salubrité », a-t-il noté. De l'avis de Ricky Mapama, cette situation ne peut être résorbée que par la mise en place d'une gestion participative et une transparence dans la gestion. Le directeur exécutif de l'Odép,

par ailleurs, sollicité de l'autorité fiscale la baisse de la pression.

Par contre, tout récemment, une autre structure syndicale des vendeurs, le Rassemblement pour l'encadrement et l'épanouissement des entreprises

congolaises (Raneeco) a exhorté le gouvernement provincial au respect des règles du jeu en matière de la patente, notamment en ce qui concerne le délai de paiement de cette taxe.

Cette structure syndicale s'est, en effet, érigée contre la note de l'administration provinciale exigeant aux commerçants de payer la patente à partir du mois de juillet, alors que cela devrait se faire au mois d'octobre. « *Le délai de la patente pose problème. La patente a une durée d'une année civile. Elle a été vendue en octobre 2013 et cette année, on nous impose de la payer en juillet. Si on doit acheter la patente, c'est au mois d'octobre de cette année que l'on doit le faire* », a fait observer le président de cette structure syndicale, Guy-André Tshimanga, intervenant sur les ondes de Radio Okapi.

Le Raneeco se réjouit, par ailleurs, de la revue à la baisse du prix de la patente qui est passé de dix huit mille cinq cents francs congolais (soit 20 USD) l'année dernière contre cinq mille cinq cents francs congolais (soit 5,9 USD) pour l'exercice en cours.

Lucien Dianzenza

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les jeunes dans une nouvelle dynamique

Le constat a été fait lors de la conférence organisée par l'association « Green team CALI », le 19 août, dans l'enceinte du Congo american language institute (CALI).

La conférence était axée sur le thème « Youth Leadership to sustain the environment of central Africa » et a été organisée en partenariat avec le Congo basin forest partnership (Partenariat pour les forêts du bassin du Congo). Plusieurs associations des jeunes motivés par la protection de l'environnement à Kinshasa ont pris part à cet événement. Parmi celles-ci figurent l'association des jeunes conscients pour l'environnement dont la présidente et fondatrice, Claireine Nzeza, a fait une intervention remarquée. Pascal Kabitshwa, project officer au sein de « Green team CALI » a, avant toute chose, rappelé les objectifs de cette association basé sur l'éducation de la jeunesse aux questions environnementales et sur la mise en place d'un réseau de jeunes pour de bonnes orientations et de bonnes pratiques dans la gestion de l'environnement.

La jeunesse, un partenaire-clé
De son côté, Matthew Cassetta, facilitateur du PFBC et Dany Pokem chargé de communication dans la même structure ont notamment circonscrit le cadre de la création du PFBC qui vise à faciliter l'appropriation du processus par les pays de l'Afrique centrale. Le facilitateur du PFBC a également fait remarquer à l'assistance que lors du sommet USA-Afrique, tenu récemment à Washington, les différents chefs d'États ont mis en exergue l'importance de la jeunesse

pour l'Afrique dans différents domaines en général et dans celui de l'environnement en particulier. « *La jeunesse est un partenaire-clé. Les ressources forestières sont entre les mains de la nouvelle génération* », a déclaré Matthew Cassetta. Pour ce dernier, la créativité, l'innovation et l'utilisation des réseaux sociaux notamment sont les qualités dont fait preuve la jeunesse et qui peuvent être utiles dans la protection du riche patrimoine forestier du bassin du Congo.

La RDC un acteur important dans le bassin du Congo

Pour sa part, Godefroid Ndaukila, coordonnateur national de la Commission des forêts d'Afrique centrale au ministère de l'Environnement a rappelé que la RDC détient 60% des forêts d'Afrique centrale et constitue donc un acteur important dans le bassin du Congo. Pour ce faire, il a invité les jeunes à s'armer de courage et de détermination ainsi qu'à faire preuve de dynamisme dans la protection de l'environnement. Il a tenu à souligner que le ministère est ouvert à toute initiative en provenance des jeunes qui sont l'avenir du pays. Il a également souligné l'importance de la vulgarisation de l'information liée à l'actualité environnementale en RDC. La même préoccupation a été partagée par Bienvenue Ngoy Isikimo, président du forum national de la Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale, pour qui la question de la gestion des forêts doit être popularisée. Les associations des jeunes ont également formulées plusieurs propositions pertinentes, notamment celle de l'éducation à l'environnement.

Dani Ndungidi

KATANGA

Les opérateurs économiques refusent de payer la taxe sur les produits agricoles

Le dénégation se justifie par la suppression, en juin dernier, de trente-huit taxes perçues dans le secteur fluvial et lacustre, lesquelles taxes ont été jugées illégales par le gouvernement congolais, à travers un arrêté interministériel.

Dans le territoire de Kongolo, dans la province du Katanga, les opérateurs économiques s'opposent catégoriquement au paiement de la taxe provinciale sur les produits agricoles conditionnée par les autorités territoriales au chargement des embarcations. Fixée à 18000 francs congolais, soit 20 dollars, par fût d'huile de palme, cette

taxe, à en croire les opérations économiques, ne peut être payée parce qu'elle fait partie des trente huit taxes illégales supprimées par le gouvernement congolais à travers un arrêté interministériel au mois de juin dernier.

Cette controverse née autour de cette taxe crée des conséquences sur les activités économiques dans le territoire de Kongolo. Car, faisant la navette entre Kongolo et Bukama, plusieurs bateaux qui transportent de l'huile de palme, des arachides, du maïs et d'autres produits agricoles sont interdits de charger des marchandises dans ce port faute de paiement de ladite taxe.

S'exprimant à la radio Okapi, l'admi-

nistrateur assistant du territoire de Kongolo, Bernard Banza, estime que la taxe provinciale sur les produits agricoles ne peut être supprimée par un arrêté interministériel, vu qu'elle a été instituée par une ordonnance présidentielle. « *Il faut une autre ordonnance présidentielle pour l'annuler et non un arrêté interministériel. Il y a même un article dans leur arrêté qui dit que les taxes illégales sont suspendues mais celles qui ont été créées par la loi restent pour être cassées par une autre loi. Or, la taxe provinciale a été créée par une ordonnance présidentielle. Il faut une autre ordonnance pour la supprimer* », a-t-il expliqué à la radio Okapi.

Gypsie Oïssa Tambwe

RDC

Les violences sexuelles faites aux femmes sont éloquentes

L'hôpital Heal Africa spécialisé dans l'aide aux victimes de viols, à Goma au Nord-Kivu vient de rendre publics les résultats effarants de son recensement sur le viol des femmes dans les provinces du Nord-Kivu et Maniema.

Le nombre de femmes violées dans la période allant de janvier à juin de l'année en cours remonte à la surface la problématique des violences sexuelles faites aux femmes en RDC. Ce qui montre que ces violences sont impressionnantes. L'hôpital Heal Africa a recensé près 2829 personnes violées entre janvier et juin derniers dans les provinces du Nord-Kivu et du Maniema. La majorité de ces victimes sont des

femmes. Certaines d'entre elles ont été recensées sur cette période mais ont parfois été violées avant 2014. Pour ce qui est de la prise en charge médicale de ces victimes de violences sexuelles, le porte-parole de l'hôpital, Ferdinand Mugisho, a reconnu que sa structure n'a pas pu soigner toutes les victimes. « *Certaines sont trop loin, d'autres leurs parents ne les encouragent pas de venir si les blessures ne sont pas très graves, ou se font soigner dans des centres de santé près de chez elles* », a dit le porte-parole.

L'hôpital a enregistré 1679 incidents qui se sont vraiment produits sur le premier semestre et en a pris en charge 1573. De son côté, le représentant légal de Heal Africa, Jonathan Kasereka Muhindo Lusi,

lance un appel aux partenaires de l'hôpital leur invitant à « *multiplier les efforts dans la lutte contre les violences sexuelles pour mettre fin à l'impunité* ». Selon lui, il est déplorable que sur 440 dossiers suivis par nos cliniques juridiques, seulement 98 jugements ont été rendus au Nord-Kivu et au Maniema. Heal Africa assure la prise en charge holistique des survivants de violences sexuelles. Cette formation médicale a fourni à beaucoup des femmes violées une assistance médicale, psychosociale, économique et juridique. Plus d'un millier d'entre elles ont reçu un traitement dans les 72 heures suivant l'agression pour prévenir une contamination au VIH-sida et une grossesse indésirée.

Aline Nzuzi

DGDA

Des efforts pour concrétiser le processus d'intégration régionale

L'administration financière met tout en œuvre pour atteindre l'union douanière prônée par les pays du Marché commun des États de l'Afrique australe (Comesa).

Cadres de la DGDA (Direction générale des douanes et accises), des institutions et organismes impliqués dans le commerce régional, de l'administration publique et de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) sont, depuis le 18 août, à l'hôtel Venus en atelier national sur la transposition des instruments de l'Union douanière du Comesa. Cette rencontre qui est placée sous les auspices du secrétaire général de cette organisation régionale et de la DGDA, s'inscrit dans le cadre des efforts de cette administration douanière dans le processus d'intégration économique régionale des pays membres du Comesa.

Selon le directeur général des douanes et accises de la RDC, Déo Rugwiza Magera, ce processus se trouve dans l'étape de transition vers l'union douanière pour les États qui y ont déjà adhéré tandis que la limite d'adhésion est fixée au 31 décembre 2014. Dans son adresse, le numéro un de la DGDA s'est réjoui de l'intérêt que le Comesa attache au renforcement des capacités des parties prenantes à l'intégration régionale en général et à l'administration douanière de la RDC en particulier. Rappelant que cette structure a déjà organisé plusieurs ateliers en RDC sur la zone de libre échange, Déo Rugwiza a saisi cette opportunité pour annon-

cer que la RDC a levé l'option d'adhérer à la zone de libre échange et se prépare déjà pour la transmission au secrétariat général du Comesa, des instruments d'adhésion pour passer ensuite à l'étape de la transition vers l'Union douanière. Au regard du fait qu'elle prend en compte les spécificités de chaque État membre, la nomenclature tarifaire du Comesa compte plus ou moins 6100 lignes tarifaires, tandis que la RDC en compte 5853. En ce qui concerne la structure du tarif extérieur commun, le Comesa dispose de trois taux des droits de douane (0, 10 et 25), tandis que pour la RDC, il s'agit de 5, 10 et 20. Le code communautaire de douane prévoit également des dispositions communes que les États membres doivent intégrer dans leurs législations nationales afin de créer une harmonie au sein de l'espace régional commun.

L'occasion pour le patron de la DGDA d'exhorter les participants à faire montre de maturité et de beaucoup d'attention pour que les enseignements qui leur seront dispensés puissent faciliter la transposition de la nomenclature commune des tarifs.

La RDC, modèle des autres États

Auparavant, le représentant du secrétaire général du Comesa qui a félicité

la DGDA dans ses efforts d'intégration régionale a encouragé la RDC qui, selon lui, est devenu un modèle prisé par d'autres pays à l'instar de l'Ouganda et de l'Éthiopie. Du haut de la tribune, il a demandé aux États membres d'accélérer leurs efforts afin de rendre effective cette union douanière conformément aux décisions prises par le conseil des ministres lors du sommet de cette organisation tenu à Kinshasa en février de l'année en cours, tout en promettant l'assistance technique et financière du Comesa à la DGDA pour la visibilité de son travail. L'exemple le plus illustratif est l'intervention du Comesa dans l'expédition du dossier des marchés publics en RDC.

Pour rappel, la zone de libre échange a été le précurseur de l'Union douanière lancée en 2009 au Zimbabwe, laquelle union devait devenir effective trois ans après son lancement. Faute de non-respect du calendrier, il a été adopté une rallonge de deux ans en 2012 afin de permettre aux États membres de travailler sur les instruments de cette union douanière. Jusqu'à de jour, les États membres éprouvent des difficultés pour démarrer effectivement l'union, alors que le délai a été fixé au mois de juin dernier.

Gypsie Oïssa Tambwe

RDC

Intensification de la sensibilisation sur Ebola dans les frontières

Face à l'ampleur de la maladie à virus Ebola qui a déjà fait plus de mille décès, l'OMS a relevé le niveau d'alerte à 3. Ce qui signifie que cette maladie est une urgence de santé publique.

La maladie, qui a été présentée tout récemment par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, connaît une sensibilisation renforcée dans tous les points d'entrée du pays. Le programme national de l'hygiène aux frontières est à pied d'œuvre. Une séance de briefing sur les précautions à prendre dans le cadre de la prévention de la maladie à virus Ebola a été organisée à l'aéroport de Ndjili à l'intention des agents de différents services commis à ce poste d'entrée et de sortie du pays. Ces sensibilisations se tiennent aussi dans les provinces comme à Lubumbashi et au Katanga. Pour ce faire, dans la province du Katanga, c'est le coordonnateur provincial du service de la quarantaine et de l'hygiène des frontières. Et le Dr Dieudonné Ngwej Tshikwej a expliqué samedi dernier aux agents des services commis à l'aéroport international de la Luano à Lubumbashi les mesures préventives prises par le gouvernement provincial du Katanga pour éviter la propagation de l'épidémie de la fièvre hémorragique Ebola. Les agents

des différents services travaillant à l'aéroport ont été tous appelés à la vigilance car ils font partie des personnes, comme le personnel soignant, à être les plus exposées à la contamination de cette maladie grave.

Cependant, le Dr Dieudonné Ngwej a demandé à ses interlocuteurs « de soumettre au dépistage tous les voyageurs qui arrivent de l'étranger en général et ceux en provenance des pays d'Afrique de l'Ouest en particulier ». Le médecin n'a pas oublié de demander aux agents des services commis à l'aéroport d'observer les mesures d'hygiène pour être à l'abri de la contamination. Il leur a été donc demandé de se laver les mains au savon où à la cendre avant et après chaque repas ou après avoir été aux toilettes, de signaler aux agents de santé tout cas présentant les symptômes de la maladie comme la fièvre, les maux de tête, la perte de l'appétit, une fatigue intense, des douleurs musculaires ou abdominales, des nausées et vomissements, des saignements au niveau des yeux, du nez, de la bouche, des oreilles et de l'anus. Des dépliants de sensibilisation sur la maladie à virus Ebola ont été distribués dans l'objectif de permettre à ces agents d'être aussi à leur tour des sensibilisateurs dans leurs milieux respectifs.

Aline Nzuzi

ÉBOLA

Les pays touchés au bord d'une crise économique durable

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé un fonds de 60 millions de dollars américains destiné à venir en aide aux pays affectés par l'épidémie qui lamine de nombreux secteurs d'activités économiques de la sous-région.

Le président de la BAD, Donald Kaberuka, a admis pour la première fois que la crise sanitaire était bien en train de se muer en crise économique durable. Ses effets dans les pays sévèrement touchés, en l'occurrence le Liberia, la Guinée et la Sierra Leone, deviennent psychologiques. En effet, un sentiment d'incertitude s'empare des opérateurs économiques de la sous-région. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a parlé d'un minimum de six mois pour contenir l'épidémie d'Ebola, mais à condition que tous les moyens de lutte soient mis en jeu effectivement. Et six mois représentent une véritable hécatombe pour les économies déjà fragiles de cette sous-région. Au-delà, la grande crainte est liée à la détérioration rapide du climat général. Cependant, l'Agence française de presse (AFP) a décrit des scènes apocalyptiques, notamment la paralysie des activités minières, commerciales

et maraîchères. Une baisse continue de la production nationale finira par asphyxier les économies ouest-africaines fortement dépendantes des grands groupes pour l'exportation de leurs matières premières, a renchéri l'AFP. Tout se joue donc sur la durée. Mais l'on confirme une montée de l'inquiétude des entreprises étrangères. Ces derniers jours, le géant mondial de l'acier, Arcelor Mittal, a suspendu son chantier d'agrandissement de la mine de fer de Yekepa et du terminal portuaire de Buchanan, au Liberia, selon l'AFP. Les entreprises sous-traitantes ont déjà déserté le pays, et évacué leurs employés. Il faut signaler également l'abandon des plantations de cacao et de café dans les régions de Sierra Leone et du Liberia. La faible production agricole risque d'entraîner des pénuries alimentaires. Selon une autre révélation de l'AFP, le Nigéria nouvellement touché, avec cinq cas de décès, a connu une baisse de 30% des réservations d'hôtel au mois d'août. Aujourd'hui, l'on s'inquiète davantage de la détérioration de l'image de ces pays, à en juger l'annulation massive des vols à destination du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée.

Au Liberia où l'on compte le plus de morts, les événements se sont précé-

pités ces derniers jours. La mise en quarantaine de deux quartiers après l'attaque d'un centre hébergeant des malades d'Ebola, l'instauration d'un couvre-feu de 21 h à 6 h ainsi que le déploiement de l'armée peuvent démontrer à suffisance l'état de malaise général qui s'empare du pays. Pour certains analystes, il est clair que le Liberia a décrété d'une certaine manière un état d'urgence en arrêtant des mesures exceptionnelles. La Guinée a, quant elle, bien décrété un état d'urgence sanitaire. La sous-région s'engage inéluctablement dans la voie d'une crise durable, et les chiffres sont en constante hausse. Les dernières statistiques de l'OMS confirment 1350 cas de décès pour la plupart dans les trois pays touchés. Une preuve que l'épidémie continue à sévir, et que le continent africain doit se sentir concerné au premier plan du fait de la porosité des frontières, et donc de la facilité de circulation du virus d'un pays à un autre. Les budgets additionnels alloués à la prise en charge des malades et la défense du territoire nationale contre l'invasion du virus provoqueront des déséquilibres dans la planification budgétaire des pays touchés.

Laurent Essolomwa

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Les journalistes sensibilisés sur l'importance de la nutrition

L'entreprise Nestlé Congo a convié, le 20 août, quelques professionnels des médias à un atelier axé sur le thème « Nutrition, santé et bien-être ».

Le Dr Franck Otete, corporate communications and public affairs manager au sein de l'entreprise, a fait savoir que l'aspect multisectoriel de la nutrition nécessite également des réponses multisectorielles. D'où la nécessité pour l'entreprise de véhiculer une information simple et vraie auprès des consommateurs congolais qui ont adopté la gamme de produits diversifiée mise à leur disposition par Nestlé. Ainsi, a-t-on appris, cette entreprise met en avant la qualité de vie et la nutrition qui constituent sa raison d'être. La valeur créée pour les consommateurs constitue également un leitmotiv pour le groupe Nestlé fondé en 1866 par Henri Nestlé et dont le siège principal est basé dans la ville de Vevey en Suisse.

S'adapter aux besoins locaux

En RDC, c'est depuis 2012 que le groupe dispose d'une unité de production à Kinshasa. « Maggi » est la seule marque de l'entreprise produite localement tandis que toutes les autres marques, telles que «

Nido » ou encore « Nescafé », sont jusque-là importées. Néanmoins, « Maggi » est tellement ancré dans la culture culinaire congolaise au point que Nestlé, qui adapte également ses produits aux besoins locaux, a notamment lancé « Maggi Pondu » qui fait le bonheur des ménagères. En dehors de la production, a fait savoir Franck Otete, l'entreprise est également très engagée dans la recherche alimentaire afin de toujours améliorer la qualité de vie des consommateurs. À cet effet, il a cité l'exemple de la création du programme « Nestlé Healthy Kids » qui vise à sensibiliser les enfants à la nutrition, la santé et le bien-être car les bonnes habitudes alimentaires se prennent à un jeune âge. Il a également mis l'accent sur l'intérêt particulier que l'entreprise accorde aux mille premiers jours de l'enfant, qui constitue une étape-clé en terme de nutrition, de santé et de bien-être. Notons que Nestlé Congo dispose de plusieurs centres de distribution à travers le pays. L'entreprise a investi 15 millions de francs suisses pour la construction de son usine de Kinshasa. Après deux ans d'activités, la marge de croissance et de production de Nestlé Congo demeure encore énorme au regard des besoins de consommation des produits proposés.

Dani Ndungidi

ARTS PLASTIQUES

Pelinda Pendeza donne du volume à ses toiles

Réalisés à l'aide de jets de couleurs, les tableaux dont le toucher permet le « contact avec le sujet illustré » plaisent bien au regard comme Le Travail vu en dernière exposition le week-end dernier de la fête de l'indépendance, du 28 au 30 juin, dans les Jardins des Premiers lors du troisième Art in the garden.

Pelinda Pendeza était au nombre des trois femmes peintres présentes à l'exposition du collectif RD Congo Terre d'artistes patronnée par le Premier ministre Matata Ponyo. Présentant ses œuvres Attente et Femme active (rebaptisée Le Travail), la plasticienne a attiré notre attention sur cette dernière faisant remarquer l'usage d'une « technique très particulière ». Le Travail est une toile « peinte à l'huile à l'aide de jets de couleurs », a-t-elle dit. Et la peintre d'en expliquer le procédé de la sorte : « Je pose la couleur sous forme de bulles pour obtenir un aspect agréable dans l'ensemble de l'harmonie picturale. Je ne peins pas à plat mais plutôt en jets, ce qui donne un certain volume. Au toucher du tableau vous le sentez et



Pelinda Pendeza posant à côté du tableau Le Travail

palpez la matière. La surface n'est pas plane, elle est volumineuse quand vous y passez la main vous êtes en contact avec le sujet que j'ai illustré dans ce tableau ».

Dans la technique, Le Travail rappelle

bien Songi songi, une autre œuvre de la peintre Pelinda vue à l'entrée de l'exposition collective féminine Women without borders, tenue en avril dernier à la Halle de la Gombe. Cette fois, elle exhorte à considérer

la femme au-delà de sa fonction de mère génitrice. En effet, si elle est vue comme la gardienne du foyer dans Songi songi, dans Le Travail par contre, l'on remarque qu'elle s'emploie à assumer un rôle encore plus

actif dans sa société en contribuant au bien-être de tous par son travail. Une valeur qu'elle n'hésite pas à transmettre à sa progéniture. Le Travail, réalisée dès lors « dans l'idée de l'initiation », illustre une scène de vie champêtre. L'on y voit une mère portant une bassine sur la tête pleine de victuailles sur le retour des champs accompagnée d'un enfant chargé de la même manière qu'elle enserre d'un bras, marque de son soutien affectif. Le tableau renvoie à la cultivatrice, qui peut aussi bien être une simple maraîchère, dans l'exercice de son labeur quotidien. Pelinda insiste ici sur le fait que la femme du tableau s'emploie à « initier sa progéniture au travail de la terre, une manière de l'emmener aussi à perpétuer cette culture à son tour ». « Un usage bénéfique à la société », renchérit-elle, convaincue qu'il contribue assurément « au bien-être de tout le monde ». Et la peintre de poursuivre : « Vous savez chez nous en Afrique, plus particulièrement en République démocratique du Congo, ce sont les femmes qui ont cette culture de conservation de nos coutumes et qui essaient de l'inculquer à leurs enfants ».

Nioni Masela

VOLLEY-BALL

Canon de Ndjili et Espoir vainqueurs de la Coupe du Congo

Les dames de Canon de Ndjili de Kinshasa ont conservé leur titre de championnes du Congo de volley-ball au terme de la 11^e édition de cette compétition organisée à Bandundu ville. En version masculine, la palme est revenue au VC Espoir de Kinshasa qui succède à Force terrestre qui avait remporté en 2013 la 10^e édition de la Coupe du Congo de volley-ball.



Un match de volley-ball messieurs

Les dames du VC Canon de Ndjili de Kinshasa et les messieurs du VC Espoir également de Kinshasa ont remporté, respectivement en version féminine et masculine, la 11^e édition de la Coupe du Congo de volley-ball. La compétition s'est déroulée du 12 au 19 août au terrain de l'Institut Mayele dans la province du Bandundu.

En finale chez les dames, VC Canon de Ndjili a battu Daring Club Motema Pembe, un autre club de la capitale congolaise, par trois sets à un. En match de classement, VC La Gracia a terminé troisième de la compétition en s'imposant face à l'équipe féminine de la Police nationale Congolaise de Kinshasa, par trois sets à deux. En version masculine, le VC Espoir a eu raison du VC Mwangaza, au terme d'une finale totalement kinoise, par trois sets à zéro.

Dix-sept clubs provenant de quatre provinces du pays ont pris part à cette 11^e édition de la Coupe du Congo de volley-ball. La ville-province de Kinshasa a été représentée par les dames de Canon de Ndjili, Daring Club Motema Pembe, Leprosport, La Gracia et Police nationale congolaise; et les messieurs de Mwangaza, Force Terrestre, Police et Espoir. La province du Katanga a dépêché deux clubs en version masculine, Mazembe et Police, et un club en version féminine, celle de la Police. Le Kasai Occidental a délégué deux clubs, les dames de Butoke et les messieurs de Jamst. Enfin, la province du Bandundu, hôte de la compétition a compté sur les dames de la Police et de Nto Luzingu, et les messieurs de Mijerka. Rappelons que la 10^e édition de la Coupe du Congo organisé en 2013 à Kinshasa avait été remportée par les dames de Canon de Ndjili et les messieurs de Force Terrestre.

Martin Enyimo

SÉRIES TV

Les initiatives locales encouragées

Estampillées made in RDC, les réalisations, pour la plupart kinoises, vues sur le petit écran à l'instar de Sofa comblent les téléspectateurs qui n'en deviennent que plus demandeurs assurant les cinéastes de leur soutien à les voir se perfectionner.

La projection en salle de l'intégrale saison 1 de la mini-série humoristique Sofa en fin juillet a rencontré l'assentiment du public parmi lequel l'on a reconnu le Pr Yoka, le musicien Félix Wazekwa ainsi que le comédien et acteur Jean Shaka. Converti en maître de cérémonie à l'occasion de cette soirée, le dernier s'est dit ravi de voir des cinéastes locaux, à l'instar du réalisateur Hallain Paluku, se lancer dans la course en vue de concurrencer les réalisations étrangères qui pullulent sur le marché. Et Jean Shaka de s'exprimer de la sorte : « Je suis content que des choses de ce genre se fassent, que des jeunes osent se lancer, que nous osions réaliser certaines initiatives car personne d'autre ne le fera à notre place. C'est un bon début mais il faut des moyens pour que nous espérons réussir comme les autres. Il ne faut pas que nous passions notre temps à les admirer alors que nous avons des talents, tout ce qu'il faut et que seuls les moyens font défaut ».

L'appréciation de Félix Wazekwa,

qui devait être partagée par l'assistance dont les rires et acclamations ont témoigné du plaisir éprouvé à suivre la projection, était des plus positives. Dans un large sourire qui traduisait tout son ravissement, le patron de Cultur'A Pays-Vie nous a dit : « Je remercie Hallain Paluku et toute son équipe pour ce travail très intéressant. J'ai personnellement beaucoup ri ». Le musicien a confié après aux Dépêches de Brazzaville qu'il a trouvé tout particulièrement hilarante une séquence de Double Impact, l'épisode qui fait écho de l'entrée en scène d'Aïcha dans le quotidien des trois amis, les colocataires Félix et Didier, alias 2BB et leur casse-pied de voisin Papy. « La vue de la dame de loin plus imposante que son homme lorsqu'elle l'a rejoint, ce plan-là m'a beaucoup fait rire », nous a dit Félix Wazekwa assez moqueur. Et l'artiste de conclure ainsi son commentaire : « C'est étonnant d'apprendre que le tournage date du mois d'août de l'année dernière, moi je pense qu'ils ont encore beaucoup à nous offrir. Je sors très content et je ne manquerai pas ce genre d'occasion à l'avenir ».

Disponibilité de l'INA

Pour sa part, le directeur général de l'Institut national des arts (INA), le Pr André Yoka, a livré ses impressions en ses termes : « Je crois qu'il faut encourager les jeunes talents qui émergent

et nous donnent à croire qu'il y a beaucoup d'espoir ». Et le professeur d'ajouter ensuite : « La télé, le télécinéma, le cinéma tout court est encore un genre extrêmement en marge. Je pense que c'est l'occasion de mettre en valeur tous les talents, y compris ceux de la technique dont regorge notre pays ». De façon tout à fait particulière en parlant de Sofa, il s'est montré assez admiratif face à l'ouvrage accompli. « Je suis impressionné par le talent dont ces jeunes gens font montre sans moyens ou du moins avec des moyens propres mais très limités », a-t-il déclaré. Et le directeur général de l'INA de poursuivre par cette critique constructive : « Maintenant, je crois qu'ils devront tout de même améliorer leur travail mais c'est déjà un bon début. La projection que nous avons vue nous donne de l'espoir. Mais peut-être que le making-of n'était pas nécessaire pour une séance de ce genre, il devrait servir à l'interne notamment pour les archives ». L'écrivain a conclu son propos garantissant la réalisation de sa disponibilité à lui prêter main forte le cas échéant : « Je suis à l'INA, s'ils ont besoin d'un coup de pouce d'un point de vue technique ou des acteurs qui peuvent contribuer à renforcer leur équipe, nous sommes à leur disposition à tout moment ».

Nioni Masela

VIE DES CLUBS

L'entraîneur Époma signe son come-back au DCMP

Le technicien congolais François Époma Bolenge reprend la direction du staff technique du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa qui vient de connaître une période difficile et veut relever le défi de la prochaine saison en championnat national.

Le DCMP -qui connaît une période particulièrement difficile avec la dissidence du FC Renaissance- a débuté depuis quelques jours, la pré-saison avant la 20e édition du championnat national de foot-

ball qui se jouera, selon la proposition de la Ligue nationale de football (Linafoot) à vingt équipes. Le club vert et blanc de Kinshasa dirigé par Vidiye Tshipanga Tshipamba tient au renouveau en son sein après cette période des passions déchirantes. Et pour relever le défi, l'on apprend que l'entraîneur François Epoma Bolenge a regagné le staff technique, alors qu'on avait plutôt annoncé le retour du technicien franco-serbe Lazar Milosevic.

Et François Epoma imprime à nouveau sa marque. « Je suis déterminé à relever le défi, à valoriser les jeunes talents et les

rendre opérationnels afin qu'ils deviennent beaucoup plus compétitifs, et surtout qualifier le DCMP/K pour la prochaine compétition africaine. J'ai eu toutes les assurances du président, et je suis persuadé que tout ira pour le mieux en attendant la prochaine assemblée générale électorale... », a-t-il déclaré à la presse après la victoire, le 17 août, au stade Cardinal Malula (ex-24 Novembre) du DCMP sur FC Impact en match amical. Étant sur le point de signer un contrat en bonne et due forme comme entraîneur principal du DCMP, Fanfan Époma a lancé aux supporters un appel de soutien au club. L'on rappelle qu'Époma Bolenge est entraîneur diplômé UEFA A en France. Au pays, il a entraîné Les Stars, DCMP, Sanga Balende, Rojolu. Il a aussi fait des piges à Diables noirs du Congo Brazzaville. Il a aussi été sélectionneur d'une équipe d'âge de la RDC. Époma était joueur de l'AS Bilima (redevu Dragons) de Kinshasa, club avec lequel il a disputé deux finales malheureuses de la C1 africaine en 1980 (contre Canon Sportif de Yaoundé du Cameroun) et en 1985 (contre Forces armées royales -FAR- du Maroc). Il avait poursuivi sa carrière en Europe, notamment à l'US Orléans et à Châteaudun en France. Il comptait douze sélections en équipe nationale de la RDC (ex-Zaire).

Martin Enyimo



L'entraîneur François Epoma Bolenge

ATHLÉTISME

La RDC rentre bredouille des 19es championnats d'Afrique à Marrakech

Les athlètes congolais n'ont rien glané à ces championnats qui se sont achevés, le 14 août, dans la capitale marocaine.



Vue d'une course

L'Afrique du Sud a dominé les 19^{es} championnats d'Afrique d'athlétisme. La Nation arc-en-ciel a décroché dix médailles d'or, cinq d'argent et quatre de bronze. Le podium de la compétition s'est complété par le Nigeria (huit médailles en or, neuf en argent, sept en bronze) et le Kenya (sept médailles en or, huit en argent, dix en bronze).

Présente à cette 19^e édition, la RDC s'est comportée selon le principe cher au baron Pierre De Coubertin qui disait que l'essentiel est de participer à la compétition. Cette contre-performance congolaise était prévisible, d'autant plus qu'aux championnats nationaux organisés à Lubumbashi, aucun athlète n'avait atteint les minima africains requis.

Notons que neuf nouveaux records des championnats ont été établis et vingt et un records nationaux battus. Sur quarante-neuf pays présents à Marrakech, vingt sont rentrés avec au moins une médaille, et trente-trois Nations ont réussi à placer un finaliste. Le rendez-vous est pris en Afrique du Sud en 2016 pour la 20e édition des championnats d'Afrique d'athlétisme. Et c'est maintenant que l'on devrait commencer au niveau national à penser à une participation honorable en 2016, en concevant et respectant aussi un plan de préparation des athlètes congolais.

M.E.

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

FESTIVAL DE L'ORALITÉ

« Retour au Mbongui » s'invite à Marseille

Du 29 au 31 Août va se dérouler à Marseille en France le Projet « Esprit Mbongui 2014 », un projet conte au Congo organisé au théâtre du conte de Marseille « La Baleine qui dit vagues ».



Jorus Mabiala Crédit photo DR»

L'initiative inspirée à partir du Festival de l'oralité « Retour au Mbongui » qu'organise chaque année la Compagnie de Conte Africa Graffiti à Pointe-Noire et dans sa périphérie va regrouper plusieurs artistes et conteurs du monde qui vont papauter, discuter et échanger autour de leurs connaissances du conte au Congo notamment à travers son événement le plus marquant Le festival de l'oralité « Retour au Mbongui » et sur les autres projets apparentés à la vie du conte au Congo. Pour le public et les participants, cette rencontre est un moment d'échanges

qui sera suivi de lecture des textes de contes des auteurs congolais et étrangers.

Cet échange voulu comme un laboratoire de réflexion sur le conte congolais et son avenir va regrouper les conteurs

congolais, ceux de l'hexagone ainsi que les conteurs du monde qui, ont à travers le festival « Retour au Mbongui », des informations et réflexions à partager sur la thématique en débat à savoir « le conte au Congo ». De ce partage des connaissances sortiront des décisions susceptibles de sortir le conte congolais de l'abîme et de susciter son attrait visant à terme un soutien multiforme.

La compagnie Africa Graffiti que dirige Nestor Mabiala au Congo et Jorus Mabiala en France s'évertue depuis 14 ans à revivifier le conte par le biais du festival de l'oralité « Retour au Mbongui » qui accueille non seulement les conteurs nationaux mais aussi étrangers pour dire à chaque édition que le conte a encore quelque chose d'essentiel à léguer à la postérité.

La journée nationale du conte célébrée chaque année le 12 janvier et l'apéro

conte, un rendez vous mensuel des férus du conte autour des mets et des boissons traditionnelles sont les deux autres activités initiées par Africa Graffiti pour redonner les lettres de noblesse au conte comme au bon vieux temps au Mbongui où les tribuns et magiciens de la parole tenaient en haleine pendant des heures un auditoire tout oreille, tout ouïe autour des contes, épopées, légendes d'autrefois admirablement agrémentés de chants et chansonnettes repris en chœur par l'auditoire.

En marge du focus, la projection du film « Un conteur congolais à Paris » sera faite en présence du réalisateur français Sylvain Trousselle.

La balade dans Marseille le 31 Août mettra fin à cette activité qui a le mérite de poser les jalons d'un nouvel éveil du conte congolais.

Hervé Brice Mampouya

L'identification des rues pose encore problème

« Cela fait plus de dix ans que je vis dans un quartier où je ne connais ni le numéro de ma parcelle, ni le nom de ma ruelle », a dit un habitant du quartier Nkouikou.

vent confrontés aux caprices que leur offre la géographie de certains quartiers mal lotis ou presque pas lotis. Afin de remédier à cette anomalie longtemps constatée dans la circulation, la municipalité de Pointe-Noire avait officiellement



Une plaque d'adresse

Dans la ville océane, nombreux sont ceux qui ne connaissent ni le numéro de leur parcelle, ni le nom de la ruelle dans laquelle ils vivent. D'ailleurs, ici, pour se renseigner, cela n'est pas important. La plupart du temps, les gens se réfèrent sur les lieux publics, notamment les bars, les cinémas, les lieux de culte. La ville de Pointe-Noire existe depuis septembre 1921. Malheureusement, du point de vue géographique, elle est restée pendant des années une agglomération incohérente dans laquelle il est difficile de s'orienter.

Le manque de plaques d'identification des rues, avenues, boulevards et places publiques demeure un problème crucial pour sa population, mais également pour les coursiers et autres étrangers de passage dans la ville. Ces derniers sont sou-

lancé, le 23 mai 2011, l'opération d'adressage. Celle-ci visait, entre autres, la pose des plaques d'identification des rues, avenues, boulevards et places publiques. Une chose que les ponténégrins ont d'ailleurs salué.

Cependant, depuis la date du lancement officiel jusqu'au jour d'aujourd'hui, plusieurs maisons demeurent encore sans numéro et d'autres rues également ne sont pas encore baptisées. « L'identification des rues permet aux gens qui ne connaissent pas bien la ville de se retrouver facilement, même chose pour les facteurs, cela leur permet de nous apporter nos courriers », a dit M. Mboumba, tout en reconnaissant l'importance de l'opération d'adressage.

Prosper Mabonzo

CHANGEMENT DU NOM

Monsieur GATSE Jérôme informe ses parents et toute personne qui l'ont connu par ce nom, qu'il s'appelle désormais par : GATSE-NGOYO Jérôme, né le 11 juin 1969 à GANIA (Ollombo).
Merci

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL JUNIORS

CTAHB sollicite l'aide pour venir à Brazzaville

Le cri du coeur a été lancé par le président du Centre technique avenir de handball (CTAHB), l'équipe championne du département de Pointe-Noire en juniors hommes, Jean Tchemtchua, au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville.

Qualifié pour le championnat national de handball juniors prévu du 6 au 13 septembre à Brazzaville, le CTHAB sollicite un appui financier au près des bienfaiteurs qui leur permettra d'assurer le déplacement en aller-retour Pointe-Noire/Brazzaville. « Je suis seul à gérer l'équipe donc je ne sais pas si j'aurai les moyens d'assurer son déplacement. Autant qu'équipe cham-

voyager les enfants en aller-retour », a lancé le président du CTAHB.

Animé depuis sa création par Phileas Sita Batantou, le CTAHB, qui a 4 ans d'existence, a escaladé les marches du championnat des juniors avant d'atteindre le sommet du championnat départemental juniors. La première année de sa création CTAHB s'est classé dernier au championnat de la ligue de Pointe-Noire notamment en 2011. En 2012, l'équipe est quatrième; en 2013, il occupe la troisième place avant de brûler une étape pour se consacrer champion en 2014 volant la vedette à un autre centre, ASOC, qui s'est contenté de la deuxième place. Cette courbe croissante est, selon lui, le résultat de la discipline instaurée au sein du centre et l'honnêteté dans le travail. « Quand vous voyez la

Souignons aussi que le centre a été scindé cette saison en deux équipes dont l'une des juniors et l'autre des joueurs qui ont atteint l'âge mûre. Ces derniers ont participé au championnat seniors et ont occupé la cinquième place sur sept équipes engagées. Même chose pour son dauphin ASOC qui a de son côté terminé quatrième au championnat seniors en arrachant le dernier ticket qualificatif au championnat national. Cet exploit a été reconnu par Jean Tchemtchua. « C'est l'unique équipe qui nous a posé quelques problèmes pendant cette saison. Ce centre de formation est l'unique qui a essayé de tenir tête face à notre équipe à la phase retour; c'est une bonne équipe », a-t-il souligné. S'agissant du niveau technique du championnat, il a indiqué que celui-ci



L'équipe de CTAHB «crédit photo adiac»

pionne du département de Pointe-Noire, nous souhaitons bien y participer car nous sommes prêts pour arracher le titre national, je ne vois pas l'équipe qui pourra tenir tête face CTAHB. C'est pourquoi je demande aux gens de bonne volonté de me venir en aide pour me permettre de faire

la courbe, elle est croissante. Cela est dû au travail. Les enfants n'ont pas le temps libre pendant les vacances ni pendant la période scolaire. Nous n'avons pas d'interruption comme chez les autres qui n'attendent que le championnat pour se mettre en jambe », a déclaré Jean Tchemtchua.

est en baisse parce que les équipes ont plus de temps de repos que de travail. « Je demanderai à la ligue et la fédération de revoir le calendrier des championnats pour que les enfants soient toujours en jambe », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki



**Recherche des Professionnels de la Mécanique de Maintenance
pour un programme de compagnonnage avec son client,
un des leaders mondiaux dans les métiers de la logistique et du transport**

Au sein de la DTM (Direction Technique et Matériel) basée à Pointe Noire,
sous la responsabilité de votre Chef d'équipe « métier », en tenant compte de l'activité de l'exploitant et en rendant compte auprès de votre Chef d'équipe
vous agirez en tant que professionnel spécialisé, à savoir :

1) Mécanicien

Vos missions principales seront de :

- Diagnostiquer les pannes
- Analyser les pièces démontées et analyser le problème pour informer sa hiérarchie directe
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation de ses heures au plus juste par segment
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'organisation et de rangement de la DTM
- Respecter et Suivre les règles de sécurité HSE
- Nettoyer et ranger son poste de travail
- Remonter les informations de son activité auprès de sa hiérarchie directe

Vous serez amené à vous déplacer afin d'assurer une réparation sur d'autres sites, sans analyse technique complexe.
Plus particulièrement, vous devrez en tant que mécanicien spécialisé

1.1) Composants	1.2) Remorques	1.3) PL	1.4) Entretien	1.5) TP
assurer la réparation des composants de nos différents matériels (moteur, boîte, commande finale ... etc.)	assurer la réparation des différentes remorques du parc remorques	assurer la réparation des tracteurs routiers et PL	assurer les entretiens périodiques de nos différents matériels c'est à dire :	assurer la réparation des chariots élévateurs et machines de travaux publics,
- Assurer le démontage et remontage des composants - Expertiser et contrôler les pièces (métrologie)	- Réparer les différents circuits électrique et pneumatiques des remorques - Etablir les listes de pièces de rechange	- Réparation des différents circuits et composant de PL - Etablir les listes de pièces de rechange	- Effectuer les entretiens périodiques selon les prescriptions du constructeur - Faire remonter les anomalies constatées lors des entretiens à votre responsable hiérarchique	

vous êtes titulaire d'une formation et/ou diplôme de base en mécanique générale (CAP/BEP/ Bac Pro), le BTS serait un plus, votre expérience de 5 ans minimum vous a permis d'acquérir de bonnes bases mais aussi de savoir lire et interpréter les différents schémas mécaniques de votre spécialité.

Réf: MECC2014/ABL/KAC	Réf: MECR2014/ABL/KACC	Réf: MECPL2014/ABL/KACC	Réf: MECE2014/ABL/KACC	Réf: MECTP2014/ABL/KACC
-----------------------	------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------

2) Electriciens

L'électricien assure les réparations et diagnostics sur les circuits électriques des différents matériels de l'atelier en tenant compte de l'activité de l'exploitant, mais aussi en rendant compte au chef d'équipe.

Vos missions principales seront de

- Diagnostiquer des pannes
- Assurer le démontage et remontage des composants électriques
- Expertiser et contrôler des pièces
- Analyser les pièces démontées
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation des ses heures au plus juste par segment
- Suivre les règles d'organisation et rangement de la DTM
- Suivre les règles de sécurité HSE
- Réaliser des listes de pièces : inventaire, pièces à acheter, à réparer, à faire usiner car ne sont plus produites

Riche d'une formation de base en électricité VL, PL ou TP, et titulaire d'un BTS minimum, vous démontrez d'une expérience de 5 ans en électricité TP, PL et VL, vos connaissances sur les groupes électrogènes et électricité en bâtiment seront un plus. Conscientieux et prudent,

Réf: ELEC2014/ABL/KACC

3) Magasiniers Pièces détachées

Le magasinier assure la gestion rigoureuse des mouvements « entrées et sorties » de pièces de rechange, tout en optimisant le réapprovisionnement, et en proposant des solutions d'amélioration pour les pièces les plus movimentées.

Le Magasinier a pour tâche d'exécuter les opérations suivantes

- Réception des PDR
- Livraison des PDR
- Contrôler la conformité de la livraison
- De stockage
- Tenue des stocks
- Suivi du stock et réapprovisionnement
- Préparation de commande pour l'atelier par anticipation (entretien)
- Effectuer les inventaires
- Peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger et d'emballage
- Nettoyer et ranger la zone de travail conformément aux règles de la DTM
- Suivre les règles de sécurité et HSE

De formation initiale en Gestion administrative, ou magasinier ayant une expérience confirmée, vous démontrez d'une expérience de 2 ans dans la gestion de stock de pièces. Ouvert d'esprit, vous êtes méthodique et ordonné, et vous vous appuyez dans votre métier sur l'utilisation de la bureautique pour optimiser votre action (environnement Windows)

Réf: MAG2014/ABL/KACC

Rigoureux, ouvert, curieux d'apprendre et de développer vos compétences métiers dans une structure dynamique, vous souhaitez renforcer vos acquis auprès de professionnels aguerris, et vous impliquer dans un groupe leader qui vous amènera vers l'excellence.

Vous êtes congolais de République du Congo, dynamique et prêt à vous investir dans ce programme de développement des compétences,
écrivez nous à l'adresse suivante, avec la référence de votre métier (comme ci dessous),
kacc.carriere@yattoo.com, jusqu'au 20 septembre 2014.
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

DÉBRANCHÉ	CHOPINE	PETITS CORPS CÉLESTES SUD-SUD-EST	FONCTIONNAIRE À NEW YORK	PRIVÉ DE BRILLANT	UN PEU IVRE	IMPÔT
ANIMAL PIQUANT	BATTRE		MÉTAL		LIEUX DE COMBATS	
				ALCOOL DE DATTES		
				AUBISQUE OU VARS		
POSITIFS						
PASSÉE PAR LA BOUCHE				ATTENTION		QUI N'A PAS DE PIEDS
			IL VIT AU CIEL			
VENUE AU MONDE UN ANCIEN PARTI GAULLISTE		CHEMIN DE FER DÉFILÉS QUI SUIVENT		GALLIUM		DE BELLES TAILLÉS
		CORNET DE GLACE		BIEN CALÉE SUR LE NAVIRE		
		PETITE MONNAIE		DÉVIDOIR À COCON		
				COUPÉE DU BOUT		
MET AU DIAPASON	BIEN S'OC-CUPER GRAND COMME DIOR				AUTEUR ANONYME	
				MUSÉE DE MADRID	BIÈRE BLONDE	
				À TRAVERS		
ENTIÈRE			SE BIDON-NER (SE) MOMENTS OU L'ON SIÈGE			
BRASIER						
		DISPERSE				DIMINUTION DES COURS
		LANGAGE DU MILIEU				
SOLDERA UN COMPTE	DESSIN MURAL BIEN REÇU		DE L'EAU EN IRLANDE		BÉRYLLIUM	
				ASPIRAS	QUI EST TIENNE	
				CHEF-LIEU: BEAUVAIS		
DÉSERTS			IL DIRIGEA L'ARCHE		PARES-SEUX DU BRÉSIL	S'EXPRIME TEL UN CERVIDÉ
FORMATION MUSICALE			SIGLE IMMOBILIER		SOLEIL DES PHARAONS	
		COUPER DU BOIS			NID DE TAUPES	
		MENTION CORRECTE			IBIDEM	
BALEINE ET ORQUE				QUI EST FACILE		
OBSTACLE						
		DONNER UN BÉCOT			EST GRANDE OUVERTE	

> FACILE

9				2		6		
4			6	3	1	9		7
7	3			9		8		2
	9	4	2		7		8	
		7	1		9	6		
	6		4		3	7	2	
6		9		1			7	8
1		3	9	2	8			6
	2		7					1

> MOYEN

6	7		3					
8	4					7		
		3	8				9	2
5		8					1	
		7	1		3	5		
	2					4		6
2	3				8	1		
		4					2	8
					4		6	7

> DIFFICILE

7						4	8	
3	6	5					7	
	9		2	5			3	
			7		3			
		3	8	9	1	6		
	7		6					
	3			2	5		6	
	5					9	2	3
	7	6						8

MOTS CROISÉS N°037

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

> HORIZONTALEMENT 1. Il conduira fatalement à la rupture. - 2. Il ne prend pas le taureau par les cornes. - 3. Transports aujourd'hui désaffectés. Partie de l'intestin grêle. - 4. Négation. Touche du doigt. Lettres devant une église. - 5. Ne pas divulguer ses desseins. À elle les gros cachets. - 6. Les cabinets s'ouvrent à sa sortie. Certes. Vieillesse. - 7. Dans l'atelier d'un maréchal-ferrant. - 8. Capitale : Vientiane. Victimes de l'euro. - 9. Terminaison d'un infinitif. Se dégaga. - 10. Elles ne sont jamais très éloignées des églises.

> VERTICALEMENT A. Elles peuvent mettre le feu aux poudres. - B. Homme de Séoul, comme de Pyongyang. Beau parleur. - C. Ne se trouve pas dans les grandes surfaces. Local pour pratiquer des essais. - D. Reliquat d'une opération. Faire preuve de cran. - E. Possessif. Pénible. À moitié. - F. Loi royale. Jeu de cartes. - G. Poissons-lunes. Consacré. - H. Ses jours ne sont pas comptés. Garderai pour moi. - I. Il est proche de l'hémione. - J. Des marques d'affection.

MOTS À MOTS N°037

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① P E R T E + L O I R = P _ _ _ _ R
- ② L A T T E + F I E R = F _ _ _ _ E
- ③ A B R I S + M O R S = A _ _ _ _ R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°036

L	F	A	B	I	G						
V	L	L	E	S	S	E	N	A			
G	A	U	S	S	E	R	S	N	O	B	
H	A	M	E	C	O	N	C	Y	C	L	E
T	A	T	O	U	A	G	E	R	E	R	
P	U	S	R	P	A	N	P	E	R		
R	E	U	T	I	L	I	S	E	C	A	
T	E	R	E	R	I	N	T	A	O	N	
I	R	E	D	E	T	R	U	I	T		
O	T	E	E	F	O	R	A	I	N	E	
O	C	S	A	A	N	N	E	E			
B	A	L	L	O	T	T	I	N	E	T	C
S	A	U	R	O	S	E	R	O	O		
J	T	S	T	A	R	S	A	T	I	N	
E	O	I	S	E	O	M	A	L	T		
A	R	B	R	E	E	M	P	I	R	E	E

SUDOKU N°036

5	2	9	4	7	6	3	1	8
8	6	7	2	3	1	9	4	5
4	3	1	5	8	9	2	7	6
1	9	8	6	5	2	4	3	7
3	5	2	9	4	7	6	8	1
7	4	6	8	1	3	5	2	9
6	7	3	1	9	4	8	5	2
2	1	5	3	6	8	7	9	4
9	8	4	7	2	5	1	6	3

7	4	5	3	2	9	8	6	1
8	2	3	6	1	7	9	5	4
9	1	6	4	8	5	7	3	2
1	5	9	7	3	4	2	8	6
4	7	8	2	5	6	3	1	9
3	6	2	1	9	8	5	4	7
5	9	7	8	4	1	6	2	3
6	3	1	5	7	2	4	9	8
2	8	4	9	6	3	1	7	5

MOTS CROISÉS N°036

A	T	T	E	N	T	I	S	M	E
S	A	P	I	O	N	I	N		
S	I	G	I	L	L	E	E	S	
U	N	E	S	E	S	S	T		
R	U	T	O	R	R	I	A		
E	S	T	E	E	T	A	L	S	
M	I	E	L	L	E	U	S	E	
E	T	A	O	S	T	E	E		
N	E	A	N	T	T	U	N	E	
T	E	D	E	S	I	R	E	S	

1	3	6	8	9	7	5	4	2
9	4	5	6	2	1	3	7	8
2	7	8	5	3	4	9	6	1
6	9	2	7	1	3	4	8	5
5	1	4	2	8	9	6	3	7
3	8	7	4	6	5	2	1	9
7	2	3	1	5	6	8	9	4
4	5	9	3	7	8	1	2	6
8	6	1	9	4	2	7	5	3

MOTS À MOTS N°036

1/ OFFENSIVE - 2/ CONCEVOIR - 3/ CUEILLEUR.

FOOTBALL

Léon Alfred Opimbat invite les acteurs à regarder dans la même direction

Le ministre des Sports et de l'éducation physique a assuré à la presse que l'État ne faillira pas à sa mission de créer toutes les conditions devant pousser les footballeurs congolais à la victoire.

Dans la communication faite à la presse le 20 août, Léon Alfred Opimbat a ajouté que le renouveau du football ne peut s'envisager que dans un esprit patriotique où tous les acteurs regardent dans la même direction. Le ministre des Sports et de l'éducation physique a en effet, demandé à chaque acteur concerné par la gestion du football de jouer sa partition afin de permettre à la discipline qui avait atteint le fond à retrouver la surface, tout en se disant convaincu des bonnes nouvelles de ces derniers jours. Le patron du sport national a souligné que l'AC Léopards de Dolisie est en bonne voie pour arracher le 24 août à Dolisie sa qualification pour les demi-finales de la Coupe africaine de la Confédération sans pourtant perdre de

vue la victoire des U-20 Congolais le 17 août à Pointe-Noire face à l'Égypte en match aller du dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique de la catégorie qui aura lieu au Sénégal 2015.

Il a également apprécié la qualification sur tapis vert des Diables rouges seniors pour les éliminatoires de la CAN Maroc 2015 : « (...) Nous pouvons en conséquence être réconfortés par ces positions qui nous placent dans la perspective de redevenir africain. Il s'agit bien d'une tendance, pourvu que ce cap soit maintenu, pour que, après avoir atteint le fond, le principe d'Archimède nous contraigne à retrouver la surface », a commenté le ministre des Sports et de l'éducation physique.



Léon Alfred Opimbat délivrant son message (Photo Adiac)

Léon Alfred Opimbat a proposé des pistes devant permettre au football national de consolider ses acquis. Pour lui, l'État doit continuer à créer toutes les conditions de victoire notamment par la mise à disposition à temps des fonds nécessaires. Il s'est engagé à poursuivre cet effort afin de garantir les victoires par une bonne préparation des Diables rouges. « Toute victoire se prépare », a-t-il démontré. La Fédération congolaise de football devra selon le ministre des Sports, s'illustrer par un sens de responsabilité en tirant

bien évidemment les enseignements des crises administratives de ces derniers jours au niveau des clubs et même en ce qui concerne la disqualification du Rwanda. Des instructions ont été données au directeur général des sports « aux fins de finaliser avec la Fécofoot la remise en état du dispositif de fabrication des licences CAF », condition sine qua non pour lutter contre la fraude. Dans la vision de Léon Alfred Opimbat, le staff technique des Diables rouges doit mesurer les enjeux en prenant en compte

les termes des contrats qui les lient avec la Fécofoot et le ministre des Sports et de l'éducation physique. Les joueurs a-t-il dit, « devraient véritablement mouiller le maillot pour continuer à bénéficier de toute la confiance de la Nation comme cela s'observe aujourd'hui. Le public sportif doit continuer à répondre à l'appel du comité de soutien aux Diables rouges par une mobilisation massive autour des Diables rouges », a proposé le ministre des Sports.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Brazzaville ville de musique

Brazzaville bruit de musique. Celle-ci est partout : dans la ville, dans les buvettes, dans les ngandas, dans les bars à ciel ouvert, dans les salles de spectacles. Elle déferle sur la rue et inonde les églises, toutes obédiences confondues. Les différents quartiers de Brazzaville constituent des véritables laboratoires grandeur nature d'expérimentation musicale depuis plus de 80 ans. Ses orchestres et ses artistes sillonnent le monde pour des représentations et trustent des prix. Quelle autre ville que Brazzaville peut s'enorgueillir d'une telle vitalité musicale ? En outre, la capitale congolaise est le siège du Festival panafricain de musique (Fespam), des Feux de Brazza et du Conseil africain de la musique (Cam).

Le fait musical brazzavillois est, ici, volontairement détaché de son histoire commune avec Kinshasa. Des différences notables existent dans l'évolution des musiques de part et d'autre du fleuve Congo. Par un amalgame pernicieux, on prête à Brazzaville certaines caractéristiques de la musique de la rive gauche. La gémellité n'est pas ici identité.

Pendant longtemps, la distraction favorite des Congolais était d'aller dans les bars et les ngandas. Brazzaville a toujours vibré au rythme et au son des tams-tams et des orchestres. La rue Mbakas était le centre de réjouissance avec son célèbre dancing Faïgnond et Pavillon Bleu.

Pour la petite histoire, les ngandas connaissent une première vogue dans les années 60. Emile Faïgnond crée en 1964 Nganda Faïgnond à quelques kilomètres du centre-ville de Brazzaville. S'y retrouvent, surtout le week-end, les Brazzavillois à la recherche d'une distraction bucolique. Cet endroit, aujourd'hui disparu, a été immortalisé dans la chanson Anto na nganda de l'orchestre Bantou.

Mais, à Brazzaville intra-muros, existe à la même époque Nganda Diallo, appartenant à Diallo Dramé, ancien président de la Chambre de commerce, propriétaire de la célèbre boîte de nuit Chris Pub, naguère endroit très huppé de Brazzaville. 5/5 de Jean-Jacques Bayonne avait repris le relais à la même adresse. Nganda Diallo était situé au bord

du fleuve Congo, à quelques mètres de la mairie de Brazzaville, dans un cadre bucolique, juste derrière l'ancienne clinique Groperrin (actuel Etat-major des Forces armées). C'est en ces lieux, qu'après la dislocation de l'orchestre African Fiesta, que Rochereau et ses musiciens se mirent au vert pour préparer la sortie de leur nouvel orchestre l'African Fiesta national. Ils y créèrent la chanson Nganda Diallo. Lors de la période de deuil décrétée par le Comité militaire du parti, après la mort du président Marien Ngouabi, les ngandas d'un autre genre connurent une véritable explosion. En général, il s'agissait des domiciles de particuliers transformés en débit de boissons clandestins. Depuis, ils sont entrés dans le décor de Brazzaville comme lieux de distraction. Actuellement, ils sont concurrencés par les locaux appelés V.i.p., structures plus fonctionnelles, conçues dans l'optique de la distraction. Mi-nganda-mi boîte de nuit, le V.i.p. est le lieu où il faut être (place to be). Avant ces innovations, le samedi soir et le dimanche, les Brazzavillois prenaient d'assaut les bars-dancings: Elysée Bar, Mouyembe Bar, Tam-tam Bantou, Nouani Bar, Congo

Bar, Super Jazz, Bouya Bar, Texaco, Pigalle, La Cascade, Nono, Bibi, etc. pour danser sur les rythmes des orchestres en vogue comme Novelty, Bantous de la capitale, Cercul Jazz, Negro Band ou, dans une moindre mesure, Orphée Jazz. Les danses ne s'interrompaient que le matin. Macedo et Faïgnond, lieux mythiques des mondanités brazzavilloises, existent toujours; mais, le premier a changé de noms plusieurs fois depuis.

Les Brazzavillois, en ce début du 21ème siècle, s'en vont se réjouir dans les églises de réveil où les orchestres dits religieux tiennent le haut du pavé. Inutile de dire que la musique tient une place éminente dans l'univers sacré ou profane du Brazzavillois.

Le 18 octobre 2013, Brazzaville est désignée Ville musique du réseau des villes créatives Unesco par Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco. C'est à ce titre que la capitale congolaise s'apprête à célébrer le 55ème anniversaire de l'orchestre Bantous de la capitale, créé le 15 août 1959.

Mfumu